

L'OPERATION DE TOURINE:

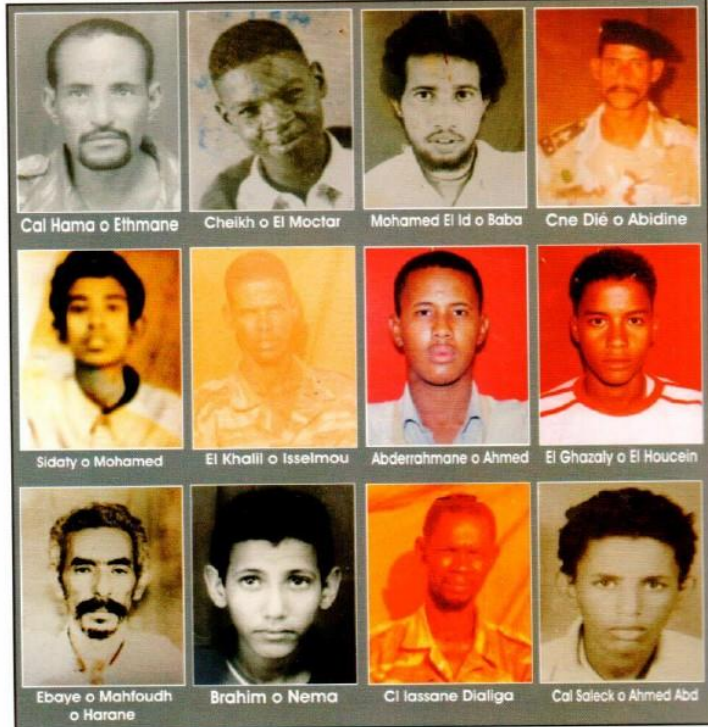
Le comble de la barbarie

Des éléments de la 2ème Région militaire sont tombés, le 14 septembre 2008 vers une heure du matin, dans une embuscade tendue par un groupe d'activistes se réclamant de la mouvance El Qaïda et qui préparait des opérations terroristes aux alentours de Zouératt.

Après avoir livré un combat acharné, 11 militaires, avec à leur tête, le capitaine Dié ould Abidine, sont tombés sur le champ d'honneur avec leur guide civil Ebaye Ould El Harane. La quantité énorme d'étuis, de douilles et de sang versé témoigne de l'intensité du combat engagé et prouve que nos vaillants soldats n'ont pas capitulé. Ils sont morts en opposant une farouche résistance à un ennemi déterminé. Le nombre élevé de compresses et de désinfectants laissé par l'ennemi sur les lieux démontre que les assaillants ont subi de lourdes pertes. Ceci expliquerait peut-être en partie la cruelle réaction des terroristes, qui mus par un instinct bestial de vengeance, ont dépassé le comble de la barbarie en décapitant les corps des défunts.

Dès cette découverte odieuse, un deuil national de trois jours a été décrété et le Ministère de la Défense Nationale a adressé ses condoléances attristées aux familles des martyrs, aux membres des forces armées et à tout le peuple mauritanien meurtri, qui du reste a unanimement dénoncé avec la dernière énergie cette lâche agression.

Lors d'une visite au centre hospitalier de Nouakchott le 27/9/2008, le Général Mohamed Ould Abdel Aziz, Président du Haut Conseil d'Etat, chef de l'Etat, a réitéré la volonté de la Mauritanie de poursuivre sans relâche les efforts de lutte contre toute forme de terrorisme et a promis de doter



les forces armées nationales de moyens nécessaires pour faire face efficacement aux attaques barbares et injustifiables des terroristes.

Ce drame qui a fait verser le sang des fils de la Nation, dont le seul crime a été de vouloir défendre leur patrie menacée, interpelle tout citoyen, civil comme militaire, sur les dangers du terrorisme religieux, ce fléau de notre ère qui véhicule des messages apocalyptiques, irrationnels et à contre-courant de toute valeur islamique. Il revient donc à l'ensemble des forces vives de la Nation, de redoubler de vigilance pour faire face à cette idéologie extrémiste étrangère à notre culture et à nos coutumes fondées sur un Islam authentique

et tolérant et la combattre avec toutes nos énergies. La mollesse voire l'indifférence ne contribueront qu'à son essor.

La meilleure réaction face à ce genre d'épreuves est l'attitude adoptée par le peuple mauritanien qui, dans toute sa diversité, s'est dressé comme un seul homme pour dénoncer toute forme de terrorisme. C'est l'attitude que dicte le devoir religieux et patriotique.

Sur le plan international, la plupart des pays amis de la Mauritanie ont condamné l'opération de Tourine et ont présenté leurs condoléances au peuple mauritanien tout en louant sa fermeté face au terrorisme.

Article du Cne Heddeid traduit de l'arabe avec la collaboration du Cne O/ Balle



Akhbar El Jeich

Revue éditée par l'Etat-major National
N° 849 - Décembre 2008

Revalorisation des allocations aux ayants cause des membres des forces armées et de sécurité

Sur un rapport conjoint des Ministères de la Défense, de l'Intérieur, de l'Economie et des Finances, de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la primature a promulgué un décret réglementant et revalorisant substantiellement, l'attribution des soldes et secours aux familles de militaires et agents des forces de sécurité disparus ou prisonniers de guerre décédés au cours d'opérations de guerre ou de maintien de l'ordre.

En voici quelques extraits.

Article premier : Lorsqu'un militaire ou un agent des forces des sécurités est porté sur la liste des disparus au cours d'opération militaires ou de maintien de l'ordre que l'on soit en mesure ou non de fixer le lieu, la date et les circonstances de la disparition, une présomption de disparition d'une année est établie à compter de la date officielle de sa constatation. Toutefois en temps de guerre, cette présomption de disparition au cours des opérations militaires peu excéder une année pour le militaire ou l'agent des forces des sécurités disparu et couvrir toute la période de guerre.

Article 2 : pendant toute la période de présomption de disparition, le militaire ou l'agent des forces de sécurité disparu conserve le droit à la solde présence.

Article 3 : la totalité de cette solde et des accessoires y afférents est versée conformément à la réglementation en vigueur aux ayants -cause (conjoint, enfants, mineurs et ascendants) ou à leurs représentants [...] pendant toute la durée de la période de présomption par l'organisme payeur du militaire ou de l'agent des forces de sécurité disparu.

La réapparition officielle du disparu met fin à tout paiement en faveur de ses ayants-cause.

Au terme de la période de

présomption de disparition si aucun élément nouveau n'a été apporté sur la situation du militaire ou de l'agent des forces de sécurité concerné, il est établi par le ministère compétent, un certificat de présomption de décès.

Article 4 : Tout militaire ou agent des forces de sécurité, prisonnier de guerre ou interné en pays étranger pour une cause indépendante de sa volonté conserve le droit à la solde de présence.

Concernant les secours après décès attribués aux ayants cause des militaires et agents de forces de sécurité.

Article 5 : Le secours après décès une allocation attribuée à titre exceptionnelle au veuf, veuves, orphelins et ascendants des militaires des forces armées et des agents des forces de sécurité. Pour les membres des forces armées et les agents des forces de sécurité quelque soit leur situation matrimoniale, les secours après décès à attribuer à leurs ayants - cause est égale à la solde et aux accessoires de solde, allocation familiales comprises, des : - vingt quatre (24) derniers mois pour le membre des forces armées et de sécurité, tombé au champ de l'honneur au cours de l'opération armée ou de maintien de l'ordre :

- Douze (12) derniers mois pour le membre des forces armées et de sécurité mort en service commandé ;
- Six (6) derniers mois pour le membre des forces armées et de sécurité mort en service ou à l'occasion du service.

Article 9 : Les orphelins des membres des forces armées et de sécurité dont le père ou la mère est tombé au champ de l'honneur au cours d'opération armée ou de maintien de l'ordre ont droit jusqu'à leur majorité à un secours mensuel équivalant à la solde de présence du défunt en plus des allocations familiales mais sans indemnités et les avantages liés à la fonction.

Le logement du défunt tombé au champ d'honneur au cours d'opération armée ou de maintien de l'ordre est, le cas échéant, conserve pendant une période d'un an au profit des orphelins mineurs qui vivaient avec lui ; au cours de cette année, l'indemnité de non logement équivalente au taux prévu pour les grade de leur père ou de leur mère , sera attribuée aux orphelins qui ne vivaient avec le défunt ; à l'issue de cette année , l'indemnité de non logement est répartie entre tous les orphelins mineurs jusqu'à leur majorité.

Article 10 : Les orphelins des membres des forces armées et des forces de sécurité dont le père ou la mère est tombé au champ d'honneur au cours d'opération armée ou de maintien de l'ordre sont exonérés des frais de scolarité et ont droit aux bourses là où elles sont prévues dans les établissements scolaires publics nationaux. Pour les bourses à l'étranger et au cas où ils remplissent les conditions, leur qualité confère un critère objectif de choix par rapport aux autres postulants.

Article 11 : Dans tous les cas de figure, chaque fois qu'un orphelin atteint la majorité, ses parts sont de droit transférées aux autres mineurs.

Article 12 : Le membre des forces armées et de sécurité tombé au champ d'honneur au cours d'opération armée ou de maintien de l'ordre peut être nommé à titre posthume au grade supérieur sur proposition de son commandement. Il peut également et suivant la même procédure, être décoré à titre posthume.

Article 13 : Les dispositions du présent décret sont applicables en ce qui concerne le secours et les paiements des salaires aux supplétifs, chauffeurs, civils et les auxiliaires employés par les forces armées et de sécurité, décédés, prisonniers ou disparus au cours des opérations militaires.

Réactions à l'agression de Tourine

Condoléances aux familles des victimes



Les familles des 12 martyrs de Tourine ont reçu des visites de condoléances de représentants de l'Institution militaire et de l'administration.

Ainsi à Nouakchott, les familles des feux capitane Dié ould Abidine, caporal Saleck ould Ahmed Abd, 2ème classe Mohamed El Id ould Babe et 2ème Classe El Khalil ould Isselmou ont reçu la visite d'une importante délégation de l'Etat-major National comprenant le Colonel Mohamed ould Mohamed Z'Nagui, membre du HCE, Chef d'Etat-major National Adjoint, les chefs des 1er et 2ème Bureaux et le Directeur de l'Intendance accompagnée de Monsieur Cheyakh ould Ely, directeur de cabinet du président du Haut Conseil d'Etat. Les familles des défunts résidant à l'intérieur du pays ont, quant à elles, reçu les walis, hakems et commandants de région militaire de leurs localités.



Les parlementaires solidaires avec l'armée



Une délégation parlementaire, composée de meussiers. Camara Aly Guéladio, Bouya Ahmed ould Chrif, Khattry ould Ely et Jemal ould El Yedali, s'est rendue le 22 septembre 2008 à l'Etat-major pour présenter les condoléances du peuple mauritanien à l'Armée Nationale, suite à l'agression de Tourine. Reçus par le Général Mohamed ould Cheikh Mohamed Ahmed, membre du HCE, Chef d'Etat-major National, les députés, d'obédience indépendante, ont exprimé leur solidarité avec les membres des Forces armées et ont remis, au terme de leur entretien, un montant de 4.100.000 UM, destiné aux familles des disparus.

Aide aux familles des martyrs

25.000.000 d'ouguiyas ! C'est le montant qui a été débloqué par l'Armée Nationale pour soutenir les familles éplorées des 11 militaires et de leur guide civil tombés au champ d'honneur, le 14 septembre 2008, au cours des opérations de Tourine.

Rassemblés par le Lt Coulibaly



Akhbar El Jeich

Revue éditée par l'Etat-major National
N° 012 novembre-décembre 2008

Carnet de visites du Président du HCE



Le Président du HCE, lors de sa visite à l'Hôpital National de Nkft

Au PANPA

Le 16 septembre 2008, le Général Mohamed Ould Abdel Aziz, Président du HCE, Chef de l'Etat, a effectué une visite au Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitié (PANPA) où il a été accueilli par le ministre de l'équipement et du transport, le président de la Communauté Urbaine de Nouakchott et le directeur général du port.

Au cours de cette visite, le président du HCE a exhorté les autorités portuaires à faire de la transparence

dans l'exercice de leurs responsabilités le maître mot en mobilisant toutes les compétences et à rompre avec l'amateurisme, la gestion unilatérale, le clientélisme et le népotisme qui sont des pratiques du passé.

Au contact des populations

Le Général Mohamed Ould Abdel Aziz, Président du HCE, Chef de l'Etat, a rendu visite, le 18 septembre, aux populations du quartier périphérique de Hay Essakin relevant de la Moughataa de Dar Naïm et le 11 octobre à

celles de Marbat (El Mina).

Dans ses discours aux populations démunies, le Président du HCE, Chef de l'Etat, leur a affirmé la ferme volonté des autorités de mettre un terme aux habitats précaires (gazra) par l'attribution prochaine de terrains aux résidents ayants droit.

Au Centre hospitalier national

Le Général Mohamed Ould Abdel Aziz, Président du HCE, Chef de l'Etat, a effectué le 27 septembre, une visite au Centre hospitalier national. Au cours de cette visite le président du HCE a affirmé que le pays dispose d'énormes capacités mais que la mauvaise gestion et la gabegie y ont sévi pendant très longtemps et ont conduit à la situation tragique d'aujourd'hui. S'adressant à la presse, le Chef de l'Etat a salué les efforts louables déployés par le staff du CHN au profit des citoyens, en particulier les services rendus aux plus nécessiteux, citant en exemple les urgences et l'hémodialyse. Il a rajouté que les médecins mauritaniens disposent de grandes connaissances et n'ont rien à envier à leurs homologues des autres pays.

Sortie de nouvelles promotions de la Garde Nationale

Le Général Félix Négri, membre du Haut Conseil d'Etat, chef d'Etat-major de la Garde Nationale, a présidé, le 20 octobre 2008 au Centre d'Instruction de la Garde Nationale de Rosso (CIGN), la sortie de la 84ème promotion d'élèves sous-officiers et d'élèves gardes nationaux. La cérémonie s'est déroulée en présence du M. Mohamed Ould Maaouiya, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du territoire, des attachés militaires de l'Algérie, du Maroc et du Sénégal accrédités à Nouakchott et des autorités de la wilaya du Trarza. Le CIGN qui occupe une place centrale dans la formation des gardes, est



commandé par le Colonel Yacoub Ould Mohamed Ali. Cette promotion a été baptisée " promotion brigadier-

chef M'Bareck ould Boulkheïr ", tombé en martyr en 1977 au Sahara occidental.



Akhbar El Jeich

Revue éditée par l'Etat-major National
N° 11 - Octobre 2008

Le président du HCE rencontre les chefs militaires

Le 12 octobre 2008, le Général Mohamed ould Abdel Aziz, Président du Haut Conseil d'Etat, Chef de l'Etat, a convoqué, au palais présidentiel, les commandants des formations militaires et les responsables de l'Etat-major National pour une réunion de prise de contact. Au cours de cette rencontre, le président du HCE, Chef de l'Etat a demandé à tous les chefs militaires de redoubler de vigilance pour faire face au danger du terrorisme en



évitant tout état de surprise. Le président du HCE, Chef de l'Etat, a, par ailleurs, réaffirmé sa volonté d'améliorer les capacités opérationnelles des forces armées

afin de leur permettre d'accomplir les missions qui leur sont confiées, rappelant que cet objectif ne peut être atteint qu'à travers une instruction et un entraînement optimum des hommes et par le rétablissement du principe de récompense et de sanction. Cette réunion a eu lieu en présence du Général Mohamed ould Cheikh Mohamed Ahmed, membre du HCE, Chef d'Etat-major National et de Mohamed Mahmoud ould Mohamed Lemine, ministre de la Défense Nationale.

Les commandants de formations reçus à l'EMN

A la suite de la réunion du Général Mohamed ould Abdel Aziz, Président du HCE, Chef de l'Etat, avec les chefs militaires, le Général Mohamed ould Cheikh Mohamed Ahmed, chef d'Etat-major National a tenu une réunion similaire au cours de laquelle il a exhorté l'ensemble des officiers présents de s'atteler avec dévouement à leur mission et de faire preuve de sacrifice face aux défis du moment qui menacent le pays. Il a rappelé qu'à l'avenir, l'entraînement et la formation des hommes doivent être les maîtres mots. Cette réunion s'est achevée par un dîner auquel ont été conviés le Général Félix Negri et le Colonel Ahmed ould Békrine, membres du HCE et respectivement Chefs d'Etat-major de la Garde Nationale et de la Gendarmerie Nationale, ainsi que le Colonel Dia Le Hadj Abderrahmane.

Mission de déminage au Nord

La Direction du Génie Militaire, en accord avec le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD), a procédé durant la 2ème quinzaine du mois d'octobre, au déminage d'une zone située aux alentours du PK 26, dans la wilaya de Dakhlet Nouadhibou. Cette mission a permis de dépolluer ce site en détruisant des obus non éclatés qui s'y trouvaient.

Nominations au MDN

Le Conseil des ministres du 9 octobre 2008 a procédé à des nominations au Ministère de la Défense Nationale. Au Secrétariat Général, le colonel N'Diaga Dieng a été nommé SG en remplacement du colonel Dia El Hadj Abderrahmane, admis à faire valoir ses droits à la retraite. A l'administration centrale, le Lieutenant-colonel Mohamed Ould El Moughdad a été désigné directeur des Relations Extérieures.



La cérémonie de passation de consignes entre les deux SG. C'était le 15 octobre 2008 dans les locaux du MDN

AKHBAR El Jeich

Revue éditée par
l'Etat-major National



Page de couverture

Directeur de publication

Colonel Teyib ould Brahim

Rédacteur en chef

Lt-Colonel Aref

Secrétaire de Rédaction

Cne Thiady Mangassouba

Rédaction

Cne Moctar Ould Bollé

Cne Lif Mohamed Diadié

Cne Thiady Mangassouba

Lt Malame Coulibaly

Saisie

Adjt Brahim Ould M'Beirick

Sgt Aida M'Bengue

Sgt Hawa Ly

Photos

Adjt Adjt El ide O. Soueïleh -

Sgt Mohamed Bekaye

Correction

Hamdy

Maquette/PAO

Abarrahman Ould Dah (Abad)

abadd11@gmail.com

Distribution

A/C Oumar Ould Boudy -

S/C Ahmed Ould Biram

- Cal Mahfoud Ould Kory

dcrp@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 5244641

| | |
|---|----|
| Editorial | 3 |
| Info FARIM | |
| Réunion du Président du HCE avec des responsables militaires | 5 |
| Carnet de visites du Président du HCE | 6 |
| Réactions à l'agression de Tourine | 7 |
| L'Evènement | |
| L'opération de Tourine : Comble de la barbarie | 9 |
| Focus | |
| - La MUFAN : " Un symbole de souveraineté nationale | 10 |
| Bataille célèbre | |
| - La bataille du " pavé des martyrs " | 13 |
| Mémoire Militaire | |
| - L'opération de Tidjikja sur la mort de Coppolani | 14 |
| Armée et nation | |
| - La DGSN : Un engagement indéfectible pour la sécurité des populations | 16 |
| Santé | |
| - Pour en finir avec les crises d'hémorroïdes | 19 |
| Ressources Humaines | 20 |
| Tribune Libre | |
| - Les forces armées au service de la nation | 22 |
| Veille Scientifique et technologique | |
| - Les TIC, partie intégrante des politiques de développement | 23 |
| Etudes & Recherches | |
| - Les différentes écoles de pensée de la géopolitique contemporaine | 24 |
| Notions et concepts | |
| - L'homme est - il réellement intelligent | 26 |
| Sports | 27 |
| Courrier des Lecteurs | 28 |
| Loisirs & Jeux | 30 |



Akhbar El Jeich

Revue éditée par l'Etat-major National

Akhbar el jeich

Revue éditée par
l'Etat-major National



Akhbar el jeich

Revue éditée par
l'Etat-major National



Grades

Grades des officiers de l'AN Section Mer



Contre-amiral

Amiraux



Vice-amiral



Officiers supérieurs



CAPITAINE DE CORVETTE



CAPITAINE DE FREGATE



CAPITAINE DE VAISSEAU



Officiers subalternes



ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 1ère CLASSE



ENSEIGNE DE VAISSEAU DE 2ème CLASSE



LIEUTENANT DE VAISSEAU



JEUX proposés par le Cne Mangassouba

1 - D'UN ECHELON A L'AUTRE

Pour évoluer du binôme, l'échelon de formation militaire le plus élémentaire, au groupe en passant par l'équipe, il vous suffit de changer une seule lettre au mot précédent pour former le mot d'après.
 Pour vous aider, la nouvelle lettre de chaque mot à trouver est déjà mise en place.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| B | I | N | O | M | E |
| | | | | | S |
| | U | | | | |
| Q | | | | | |
| P | | | | | |
| E | Q | U | I | P | E |
| | | | | | R |
| | O | | | | |
| G | R | O | U | P | E |

2 - SODUKO

En partant des chiffres déjà placés, remplir la grille de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré 3x3 contienne une fois et une seule, tous les chiffres de 1 à 9

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | 9 | 5 | 2 | | 6 |
| | | | | | | | 5 |
| | 9 | 6 | | 2 | | 1 | |
| 8 | | 2 | | 9 | | 5 | |
| | 6 | 5 | | 8 | | 7 | 9 |
| | 4 | | 2 | | | 3 | 1 |
| | 3 | | 6 | | | 5 | 2 |
| 1 | | | | | | | |
| 6 | | 7 | 5 | 4 | | | 9 |

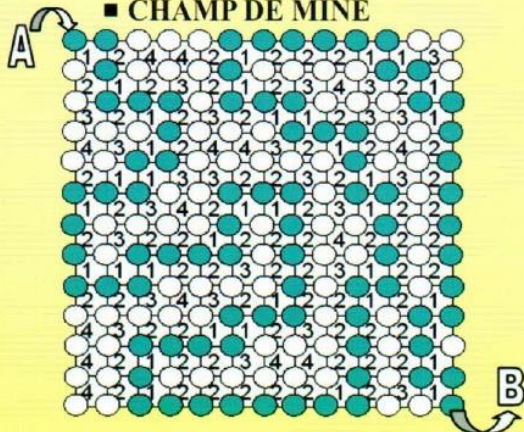
3- CHARADE

Mon premier est un groupe de personnes
 Mon second permet au serpent d'injecter son venin

Mon troisième est un pronom personnel
 Mon tout est chargé d'assurer le maintien de l'ordre.

CORRECTION JEUX N° 11

■ CHAMP DE MINE



■ SODUKO

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 6 | 4 | 3 | 1 | 2 | 5 | 9 |
| 4 | 1 | 5 | 8 | 9 | 2 | 6 | 7 | 3 |
| 9 | 3 | 2 | 5 | 7 | 6 | 8 | 1 | 4 |
| 8 | 2 | 7 | 1 | 5 | 3 | 9 | 4 | 6 |
| 5 | 6 | 3 | 2 | 4 | 9 | 1 | 8 | 7 |
| 1 | 9 | 4 | 6 | 8 | 7 | 5 | 3 | 2 |
| 2 | 5 | 8 | 7 | 6 | 4 | 3 | 9 | 1 |
| 6 | 4 | 9 | 3 | 1 | 8 | 7 | 2 | 5 |
| 3 | 7 | 1 | 9 | 2 | 5 | 4 | 6 | 8 |

Editorial

Les Ressources humaines
et les Forces Armées:

Défis et solutions

La question des ressources humaines a été, de tous temps, un souci permanent des différents décideurs du monde entier et un élément fondamental dans la réussite de toute entreprise. Au plan militaire, les ressources humaines revêtent une importance capitale eu égard au rôle déterminant que joue l'homme dans la préparation, la conduite et le déroulement des opérations de combat. Au niveau des forces armées nationales, ce sujet, relégué au second ordre pendant plusieurs décennies, prend de plus en plus d'importance et fait l'objet de plusieurs approches visant à l'améliorer depuis quelques temps sans pour autant obtenir les résultats escomptés.

Cet insuccès est dû d'une part, au système de gestion en vigueur qui date des indépendances et qui paraît aujourd'hui imprécis, inadapté et laissant trop de place à l'intervention humaine. D'autre part, à l'inadaptation des structures existantes aux besoins des forces, au retard dans l'introduction des nouvelles technologies dans la gestion et au manque d'expertise dans le domaine. Ce constat inquiétant doit amener les responsables militaires à entreprendre une réflexion approfondie au sujet des ressources humaines de l'armée pour passer à l'ère de la gestion rationnelle des effectifs et au cursus de carrière clairement établi.

Il doit, également, permettre de redéfinir la politique de ressources humaines dans de nombreux domaines notamment le recrutement, l'avancement, la mobilité et la reconversion ; choisir le système de gestion le plus adapté ; mettre en place les moyens et équipements nécessaires à son exécution et sélectionner le personnel chargé de le mener à bien suivant des critères de sérieux, de droiture, de probité et de compétence. Il doit aussi, au préalable, conduire vers une réorganisation des structures administratives existantes afin d'en faire un organisme de gestion moderne, sûr et capable de :

- réorganiser la chaîne des ressources

humaines;

- valider le format et les structures des forces ;
- définir une politique de recrutement, de démobilisation et de reconversion ;
- actualiser le statut général des militaires et suivre sa mise en application. La révision du statut sous-entend l'introduction d'un certain nombre de modifications dans les droits et les devoirs des militaires, leur protection juridique, les règles de gestion de leur carrière et la définition de leur place au sein de l'Etat. En matière disciplinaire, elle implique la clarification des régimes de sanction applicables et des droits dont disposent les militaires pour se défendre. Par ailleurs, un certain nombre de dispositions concernant les modes d'avancement, les régimes de rémunération et l'interdiction faite à certains militaires de s'adonner à des activités lucratives (techniciens, médecins) doivent être reconsidérées. Au-delà des ces différentes dispositions techniques censées favoriser une gestion plus souple des cursus de carrière, le souci de stabiliser le recrutement et de maintenir l'attractivité de l'armée doit susciter la mise en œuvre d'un certain nombre de mécanismes d'intervention pour protéger la condition militaire en apportant des compensations aux différentes contraintes découlant des conditions de vie et de travail particulièrement pénibles. A cela doit s'ajouter la mise en place d'un dispositif d'évaluation d'orientation et de formation professionnelle destiné à préparer le retour et l'insertion des militaires dans la vie civile après leur mise à la retraite. Toutes ces mesures, une fois appliquées, doivent permettre de moderniser le fonctionnement de l'institution, faciliter le processus de prise de décisions, améliorer les capacités opérationnelles de l'armée et créer les conditions favorables à la professionnalisation et à l'épanouissement de ses membres. Elles permettront également de mettre l'homme, de son recrutement à sa mise à la retraite, au cœur du projet militaire et de prendre ainsi le bon cap des réformes majeures dont a besoin l'institution militaire.



Akhbar El Jeich

Revue éditée par l'Etat-major National
N° 012 novembre-décembre 2008

m'allaient droit au cœur. J'en avais la chair de poule et mes yeux se remplirent de larmes, des larmes de bonheur. Allons ! Je ne vais quand même pas me mettre à pleurer, que diable !

Braves Atarais ! Vous ne pouvez savoir à quel point votre soutien, votre gentillesse, votre joie de vivre, votre innocente insouciance, votre sens de l'hospitalité légendaire ont contribué à nous galvaniser, nous ragaillardir après tant de privations, de sacrifices de soi, de déboires et de déchirements dus à cette guerre ingrate et fratricide, cette guerre d'usure que nous menions contre le Polisario. Grâce à vous nous avons pu tenir ; cela ne s'oublie jamais et c'est tout à votre honneur. Puis ce fut la mise sur pied réelle du Sous groupement.

Articulation : 3 EDC (escadron de combat), 1 unité de commandement et logistique, 1 SML (section mortiers lourds). A la tête du SGPT (sous groupement) et de l'unité de commandement, feu Cne Mohamed Vall O/ Lemrabott. Les Lts Ely O/ Mohamed Vall, Niang Harouna et Moctar O/ Saleck de la Garde Nationale, commandaient chacun un EDC : ils avaient tous la particularité d'être des officiers d'exception. La SML était commandée par l'Adjt Sangaré Mamadou, un artilleur hors pair. Quant à votre serviteur, je me suis retrouvé chef de pièce d'un mortier de 120m/m.

C'est à cette époque là que j'eus mon premier chagrin de séparation. Ayant eu la malencontreuse idée d'améliorer mes connaissances dans le domaine de l'Artillerie Sol-Sol (mortiers), le commandement avait décidé de me démettre de ma fonction de chef de peloton de combat pour me désigner chef de pièce. C'est la mort dans l'âme que je dus me résigner à quitter mon précieux adjoint, le Cal M'Boup Mamadou et mes vénérables subordonnés. Un vicieux sentiment d'injustice et de révolte s'insinua insidieusement en moi, sentiment que j'eus toutes les peines du monde à surmonter.

A suivre

Le chemin de la fraternité

Ô mon âme contrite ! O fleur fanée !
 C'est par injustice que tu es condamnée...
 J'entends tes soupirs en invoquant le ciel
 Pour que l'amour jouisse d'un bonheur éternel
 Car l'humain, et je le dis en silence,
 Doit cultiver la paix et bannir la violence
 La passerelle de la vie est un passage obligé
 Qui condamne toutes les âmes à s'unir affligées.
 Et pour régner la justice éternelle ici bas
 Il ne faut pas vous blesser, mes amis, par le bât !
 Il n'appartient à quiconque de se substituer à Dieu
 En arborant à faux des arguments fallacieux
 Dieu, clément, nous a créés, le seigneur
 Pour que la fraternité sublime nous procure le bonheur
 Et sans l'abstraction de qui que soit
 Nous devons nous intégrer, s'entraider, toi et moi
 Les frères que nous sommes, siamois, je le jure
 Triompheront du mal et du faux à coup sûr
 Le ciel nous convie et chaque fois en vain
 A vivre l'harmonie ces journées du destin
 Et pour bâtir l'Univers sur le sol d'équité
 Agissez de concert par vertu et doigté
 L'ennemi de l'homme, des peuples et du monde
 C'est l'ignorance et la faim jumelées qui le fondent
 Combattez - les et leur relent délétère
 En vulgarisation le bien, en respectant le repère.
 La passerelle du bien est jonchée d'obstacles
 Mais la volonté des hommes créera les miracles
 Un monde auguste et dépourvu de maux
 Et de toute disparité où les hommes sont égaux
 Pas d'opprimé, pas d'affamé qui végètent
 Ni terreur, ni violence ni disette
 Tel est le monde divin, exemplaire, sans tare
 Offert à toutes les créatures, il mérite des égards.
 Et pour le bien, unissez-vous sur la planète
 La passerelle vous oblige à y passer où vous êtes
 Mettez au profit de tous, comme Dieu le prône
 Le service de la science et prodiguez l'aumône.
A/C Mohamed ould Mohamed Lemine ould Bowbe
 Participation à un concours international de poésie

Bravo à Akhbar Le jeich!

Je viens de parcourir avec délectation le contenu de votre merveilleux bimensuel en sa 10ème livraison. En effet c'est par une heureuse occasion non moins fortuite que j'ai découvert avec joie votre parution, dans le cabinet de mon patron, Monsieur le Directeur Général de la Sûreté Nationale. Je suis tout simplement en béate admiration face à tant de professionnalisme dans la plume, de pertinence dans les idées, de discernement dans l'analyse et de la belle présentation du produit. Ma fierté est d'autant plus incommensurable lorsque la qualité de ce périodique force l'estime de

redoutables critiques de la profession et fait ainsi voler en éclats le sombre cliché réducteur attribué à tort aux membres des forces armées et de sécurité" tout dans le muscle et rien dans la cervelle". Ayant fait en 1984 une proposition à ma hiérarchie, restée malheureusement lettre morte, soulignant la nécessité de la création d'une revue de presse de la police Nationale, je félicite très sincèrement cette louable initiative de l'Armée Nationale, tout en souhaitant qu'elle fasse des émules au sein de nos corps constitués. Car ainsi nous pourrions avoir là, matière à "redorer notre

blason" et c'est le cas de le dire, auprès de nos concitoyens qui trouveront goût à apprécier nos efforts à les servir dignement, par opposition à des bavures vraies ou fausses, fréquemment étalées de façon ostentatoire par une certaine presse qui d'ailleurs aurait tendance à passer sous silence ce que nous faisons de bon.

Je serai très reconnaissant à votre service de distribution pour me faciliter l'obtention des précédents numéros. Yahya Akhbar El jeich ! Et vivement la prochaine livraison!

ADJUDANT DE POLICE M'BOW ADAMA SAMBA
 EN SERVICE AU GSMO - TEL 643 22 71

Chronique de l'A/C Guèye Mamadou

5ème partie

Chinguetty est ceinturée par des dunes de sable, un sable mou le plus souvent où les voitures s'enlisaient facilement ; les chauffeurs étaient obligés de dégonfler les pneus pour ne pas s'ensabler, ce qui ralentit considérablement notre mobilité. Une Unité de la 2ème RM qui croisait dans la zone - commandée par le célèbre Via O/ Mayouf - prit l'ennemi à revers, l'obligeant ainsi à décrocher, puis à se replier en direction de Ouadane qui fut mis en alerte rouge. Puis ce fut l'accalmie et l'heure des bilans...

Nous nous installâmes autour de la ville et je ne pus fermer l'œil de la nuit. Des pensées lugubres et contradictoires s'immisçaient insidieusement dans mon cerveau surmené et survolté. J'avais hâte qu'il fasse jour pour que ces pensées moroses se dissipent de mon esprit fatigué.

Dès l'apparition de l'astre roi, la vie, figée durant la nuit, reprit ses droits. Les nerfs, tendus jusque là, se détendirent. Les pressions tombèrent. Les tensions se stabilisèrent et le train - train habituel permit de reprendre goût en cette vallée de larmes.

Vers 10 heures l'on nous ordonna de nous préparer pour faire mouvement sur Atar, car l'ennemi était complètement sorti de la zone, mitraillant au passage la position de Mayetak qu'il avait repérée tout à fait par hasard et avait débordé par la gauche en évitant l'unité du Lt N'Diayane qui l'attendait de pied ferme à Ouadane.

Vers 13 heures nous atteignîmes Atar, où la population nous accueillit en héros, agglutinée en haie d'honneur sur les deux bords de la piste en poussant des you-you (Zgharit) qui nous ragaillardisaient et flattaient notre ego. Nous jouissâmes d'un repos bien mérité pendant quelques jours.

Un jour que nous nous prélassions dans la caserne en nettoyant mollement nos armes, ce fut le branle bas. L'ennemi aurait décimé la position de Mayetak. Arrivés sur les lieux nous découvrîmes la curée. Des morts, partout des morts. Comble de l'horreur, trois soldats appartenant à cette position étaient en régime disciplinaire, punis par leur chef d'élément, un sous officier dont je tairais le nom, ligotés et mis au fond d'un trou recouvert par une toile de tente, avaient été sauvagement égorgés comme des bêtes par l'ennemi.

C'est là que j'ai vu, de mes yeux vu le futur Chef d'Etat Major National et Chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Moustapha O/ Mhd Saleck, entre temps nommé Cdt de la région en remplacement du Cne de gendarmerie Zein, pleurer à chaudes larmes, et je ne pus retenir les miennes. Je vouais à partir de ce jour une haine féroce, viscérale et entretenue à cet ennemi, lâche au point d'occire des hommes désarmés et impuissants. Nous fîmes encore les croque-morts et rebroussâmes chemin.

Avant d'atteindre chinguetty un message " FLASH " nous parvint : Ouadane venait d'être attaqué. Demi tour, direction cette localité et ce fut le combat au milieu des dunes de sable. C'est là que notre unité eu son premier mort en la personne du soldat de 2ème classe Slama O/ El Hacem, commandé par feu Adjudant Deddeu O/ M'Haimid de la DSS, un ami issu de la même promotion, sergent à l'époque et chef du 2ème peloton. Il y avait aussi des morts et des blessés à Ouadane unité.

Nous parvîmes à repousser l'ennemi : sous les coups de boutoir de trois unités de combat, dont une de la Garde Nationale commandée par un certain Lt Moctar O/ Saleck, une unité composée de redoutables combattants, il choisit

(l'ennemi) le parti de prendre la poudre d'escampette et de s'éclipser sans façon.

Sur le chemin du retour vers Atar, nous découvrîmes par hasard entre Mayetak et Chinguetty un gigantesque charnier : une fosse commune ensevelie à la hâte et remplie de cadavres de l'ennemi.

Aussi cruelle soit elle, cette découverte me comblait d'aise, et c'est le cœur léger et l'esprit en fête que j'arrivais à Chinguetty, puis à Atar avec le reste de l'unité...

Liesse populaire. Un accueil mémorable nous attendait à Atar. La population nous fit une haie d'honneur sur les deux cotés de la piste, du château d'eau de la ville jusqu'au portail de notre caserne.

Manifestations de joie, applaudissements nourris, longs you-you stridents ponctuant le son grave de tams-tams des grands jours. Les visages n'étaient que sourires de bonté et de gratitude. Voiles chatoyants et multicolores de la gente féminine, boubous bleus ou blancs d'hommes survoltés : tout ce beau monde chantait et dansait, nous auréolant d'une aura de gloire.

Cet accueil là, je le sentais sincère, spontané, sans calcul. Cette foule là, je ne la sentais pas embrigadée, empaquetée et agglutinée là par les soins de quelque obscur fonctionnaire de l'état pour jouer un rôle hypocrite, feignant une fausse joie rien que pour être rémunérée par la suite.

Ces manifestations d'allégresse étaient le témoignage essentiel, la preuve formelle et irréfutable que le peuple était avec nous, à nos cotés, nous faisant bénéficier ainsi d'un soutien moral indéfectible : ce soutien moral nous était précieux, indispensable et primordial, car contribuant à nous revigorer et faire " oublier " les moments difficiles.

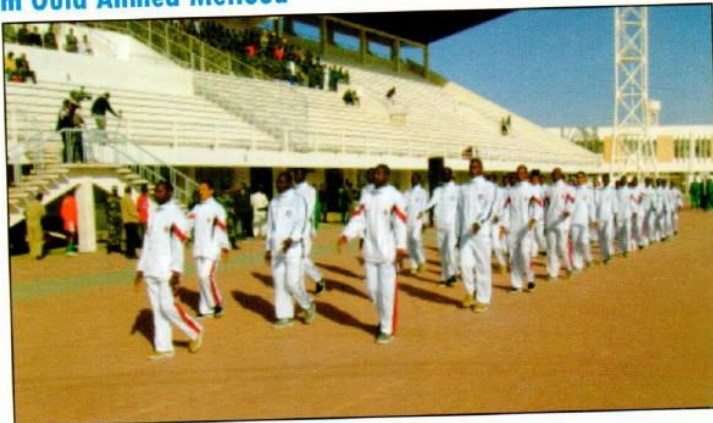
Ces manifestations de soutien

Les phases finales de la 13ème édition du championnat militaire pluridisciplinaire

■ Par le commandant Brahim Ould Ahmed Meiloud

Après les éliminatoires zonales de la 13ème édition du championnat militaire pluridisciplinaire, les regards sont à présent tournés vers les phases finales de ce tournoi prévues mi-novembre. Les phases éliminatoires se sont déroulées dans la période du 14 au 25 mai 2008 et ont permis de qualifier les meilleures équipes et athlètes dans quatre disciplines à savoir : le football, le volley-ball, la course d'orientation et les épreuves d'athlétisme (100 mètres, 200m, 400m, 800m, 1500m, 5000m et 10000m). L'heure de la consécration finale pour cette année aura lieu dans la période du 10 au 25 novembre 2008 à Nouakchott où se joueront les phases finales sous le haut patronage de son Excellence, le ministre de la Défense Nationale. Pourquoi le choix de cette date ? En fait, fidèle à sa vocation de joindre l'utile à l'agréable, le service des sports de l'Armée Nationale a voulu cette année faire coïncider la remise des trophées et récompenses avec le jour marquant la fête des forces armées nationales, le 25 novembre prochain. Aussi, sur un plan sportif, permettre aux formations qualifiées de bénéficier d'un temps plus ou moins suffisant - quarante cinq jours - pour la préparation spécifique entre la première semaine d'octobre et mi-novembre en considérant que la plupart des sportifs viennent de sortir du jeûne à l'occasion du mois béni du Ramadan. Ce qui entraîne souvent une rupture sinon une baisse des activités physiques et sportives.

Au niveau de la zone nord, les commandos du 1er BCP se sont imposés comme puissance dominante presque dans toutes les disciplines. Le 1er BCP est suivi de près par les académiciens de l'EMIA et dernière à plusieurs longueurs pointent la 1ère RM légèrement



devant le CIAN. Cet ordre de préséance qui bouscule l'ordre ancien constitue véritablement l'une des grosses surprises de ces éliminatoires quand on connaît l'histoire sportive de la 1ère RM et du CIAN et que l'on se rende compte qu'ils sont les derniers du groupe devant la 2ème RM qui s'est fait remarquer cette fois - ci par son absence.

Dans la zone Est, la 4ème RM, la 5ème RM et l'ENSOA se sont taillés la part du lion en se qualifiant dans presque toutes les disciplines. Là aussi, le parent pauvre a été comme à l'accoutumée, le CNEC. Les commandos du "Gorgol noir" ont pu quand même sauver l'honneur en enlevant l'épreuve de la course d'orientation - tir.

En ce qui concerne la zone spéciale de Nkkt, qui était sans aucun doute la plus corsée, les parties n'ont pas été faciles. En effet, presque tous les scores étaient étriqués rendant les résultats très serrés. Plusieurs fois il a fallu faire recours au goal-average pour départager les équipes surtout en sports collectifs. Dans ces deux groupes, les vieilles formations ont réussi une fois de plus à imposer leur loi, non pas celle du plus fort,

mais celle du plus expérimenté. Au finish, la 6ème RM caracole en tête suivie de très près par le BCS et le BASEP. La grosse déception est venue pour cette fois du côté de la DIRART et de la DIRMAR. Les artilleurs et les marins, après avoir régné sur le sport national militaire durant la dernière décennie du siècle passé, ne cessent de chuter vertigineusement d'année en année vers les bas-fonds du classement des formations sportivement faibles. Ainsi donc, tête du classement général des éliminatoires, le peloton de tête est mené par une formation de l'intérieur, le 1er BCP en compagnie de trois formations de Nouakchott, la 6ème RM, le BCS et le BASEP.

Viennent ensuite, le gros du peloton : 4ème RM, ENSOA, EMIA, DIRMAR, 5ème RM, DIRART, 7ème RM, 1ère RM et le 2ème BC. Le BB, le CNEC, le CIAN, les musiciens de la MUFAN, la DIRAIR et la DIRGENIE arrivent quant à eux les moins représentés dans les différentes disciplines.

Il est à parier que les phases finales seront, comme d'habitude, riches en rebondissements avec son lot de révélations et de surprises.



L'Homme est-il réellement intelligent?

Depuis la nuit des temps, l'Espèce humaine, de par la Volonté du Créateur a toujours été l'ELUE.

Notre Espèce, en effet, a le divin privilège d'être nantie d'une masse de substance nerveuse, gélatineuse, visqueuse, immonde, et peu ragoûtante à la vue nommée cerveau. Ce cerveau a la particularité d'être hors du commun. Plus complexe, plus volumineux et plus développé, il possède un atout majeur : l'Intelligence, cette intelligence qui nous démarqua de l'Espèce animale, cette intelligence qui nous fit faire Miracles et Monstruosités. Après moult péripéties, Découvertes extraordinaires et Inventions fantastiques furent à notre actif.

Nous partîmes sur la lune, explorâmes le fond des océans, mîmes à jour et parvinmes à expliquer des processus alambiqués, leur trouvant palliatifs ou additifs, ce qui nous permit de les gérer à notre convenance.

Notre mainmise sur la Matière n'est plus au stade de balbutiements et a plutôt tendance à se préciser.

Ceci étant, notre Espèce, de par la prodigieuse et phénoménale capacité inventive de son génial cerveau aurait pu avoir la riche idée d'élaborer et d'instaurer un univers idyllique, un Eden où l'on aurait vécu en symbiose et parfaite harmonie, un havre de paix et de bonheur éternels d'où serait bannie cette notion de Différences - races, couleurs de peau, croyances-, source de tous nos maux. Brossons donc ce riant tableau, clin d'œil aux sympathiques Pacifistes de ce bas monde.

L'Inuit dégusterait un thé avec le Nomade du Sahara quelque part dans ce désert aride, comparant sans jalousie aucune, l'immensité de leurs troupeaux de caribous ou de dromadaires.

L'Ouzbek esquisserait quelques pas de danse avec le Pygmée, au fin fond d'une jungle africaine sur le rythme endiablé d'une balalaïka enchantée.

Le Massai deviserait, tranquille à l'intérieur d'une pagode avec le Mandchou qui lui parlerait de la sagesse infinie de Confucius.

Le Bochiman échangerait ses recettes de cuisine avec le Pachtoune, quelque part dans les montagnes afghanes.

L'Aborigène de la lointaine Australie révélerait le secret de son Boomerang à son frère Sioux d'Amérique, fumant avec bonhomie le calumet de la paix.

Le Thiouballo (Hé!Oui) du Falémé vanterait les vertus nutritives du " N'danewou **", ce qui ferait hérisser et frémir d'envie la terrible moustache de son vis à vis Gaulois.

Le Sikh indien parlerait " Diwalli *** avec son frère Papou.

Le Tutsi bénirait le Hutu.

L'Israélien chérirait le Palestinien qui le lui rendrait au centuple.

L'Arabe et le Perse s'embrasseraient à longueur de journée, enfin fraternels.

Le Chiite et le Sunnite pactiseraient d'une Entente Cordiale Eternelle.

Pour ne citer que ceux là.

L'on ne se laisserait point de se faire des amabilités, des politesses et des gâteries :

- Vous d'abord, cher Monsieur!

- Après vous, mon Frère!

- Je n'en ferais rien, cher Ami!

L'on se soucierait de la dent creuse de l'un.

L'on pleurerait à flots, débordant de compassion devant le pied bot de l'autre.

L'on s'extasierait devant le talent de cet autre, virtuose de la flûte.

L'on ferait la ronde de l'Humanité, tous unis, main dans la main, œuvrant pour une Paix et un Bonheur Universels.

Cette vision fantasque du monde prête à sourire certes, mais aurait pu être réelle si chacun y avait mis du sien.

Mais que nenni! Ne vous déplaie, messieurs les Pacifistes, guidée par un sombre, absurde et irrationnel instinct, l'Espèce, forte de la superbe " mécanique " qu'est son " magnifique " cerveau, prônât la Domination de l'Un sur l'Autre.

Et comme cette Domination ne pouvait se concrétiser que par la Loi Suprême du plus Fort au détriment du plus Faible, ce fut la course à l'Armement, qui ne datait donc pas d'hier. C'est connu depuis belle lurette : plus l'on a des moyens d'intimidation et de pression sur l'autre, plus l'on a des chances de l'asservir.

Des inventions diaboliques virent alors le jour, hélas! Homo Erectus mit au point ses redoutables bifaces et ses épieux à pointes empoisonnées, s'en servant avec dextérité pour faire passer de vie à trépas ses infortunés contemporains.

Homme de Neandertal conçu sa terrible massue et vous fracassa à cœur joie les crânes de ses semblables comme de vulgaires coquilles de noix. Homo Sapiens, fleuron de l'Espèce, créa ses armes de destructions massives, plus élaborées, plus vicieuses les unes que les autres et fit des ravages.

Du Nucléaire au Biologique et autre Chimique, ne voulant point être en reste, ce Surdoué de l'Espèce se surpassa quant à la création de ces engins de mort. Alors, ô summum de Stupidité, pour un oui ou pour un non, des guerres éclataient partout où vivaient les Hommes, ces terribles

prédateurs. Morts, atrocités, destructions et désolation étaient lots quotidiens. Les peuples s'entretuaient avec délectation. Les plus forts écrasaient les plus faibles, les asservissaient, s'installaient en Seigneurs et se considérèrent finalement comme tels.

Puis, probablement pour meubler leur ennui qu'ils avaient facile, ils se mirent à se regarder sous le nez.

- Mais c'est qu'il est Jaune celui là, comment est ce possible ?

- Tiens donc, en voilà un de Noir, comment ça se fait ?

- Et celui là qui est Rouge comme ce n'est pas permis!

- Diable, ce Blanc aux yeux si inquiétants aurait il une maladie de peau ?

Ce fut motif à confrontations et l'on se sauta allègrement à la gorge, toujours pour dominer l'autre, avant d'être dominé par l'autre. Comble de l'absurde, l'on vit des membres d'un même peuple, sous des prétextes futiles, s'occire avec force méthode et froide conscience, histoire de ne pas perdre la main.

Au vu de ça, cette Espèce, dite humaine et dont l'intelligence est décriée sur tous les toits, sous tous les tons, est elle réellement intelligente?

Si oui, comment expliquer ce comportement belliqueux, ce besoin inné de Destruction qui l'habite ?

Pourquoi cette Volonté Impérieuse de Domination Absolue ?

Cette Intelligence serait elle, somme toute, Bestiale, donc incontrôlable en elle-même? Je constate, effaré, que ce merveilleux cerveau, malgré sa fabuleuse intelligence, a quand même ses limites, et que l'Espèce n'est pas parvenu jusque là à endiguer ce comportement déplorable et indigne de l'Homme, cet élu des Cieux.

Ou bien est ce parce qu'on n'y avait pas tout simplement pensé ? Alors, Savants, Chercheurs et Scientifiques de toute la planète, précipitez vous sur vos livres, cornues et alambics! Ce serait bien le diable si vous ne parvenez pas à inventer ou trouver, que sais-je ? une pilule, un sérum ou faire procéder à l'ablation de quelque chose, quelque part dans un coin de notre cerveau ; ce qui nous obligerait à changer de comportement et adoucir des mœurs, que nous avons déplorables et barbares, hélas! Faites vite, illustres Messieurs, parce que ça urge, figurez vous!

A/ C Gaye Mamadou.

* N'danewou : poisson d'eau douce à chair estimée, communément appelé capitaine.

** Diwalli : fête populaire indienne.



Cette partition du monde permet de contrer l'encerclement anglo-saxon. Cette application par la politique d'une discipline percevant l'état comme un organisme et à but hégémonique est appliquée au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Suite à ses dérivés, au sortir de la guerre, la géopolitique tant en Allemagne qu'ailleurs dans le monde est bannie des milieux universitaires et des états-majors, aux profits d'autres approches du monde. D'ailleurs, les disciplines géographiques ont renoncé à réutiliser ces approches jusqu'aux années 1970/80.

L'école américaine

Les géopoliticiens américains - l'amiral Alfred Mahan (1840-1914) ou le journaliste/professeur de Science politique Nicholas Spykman (1893-1943) - se sont intéressés aux relations entre le développement technologique des civilisations et la domination de l'espace par les états. Fortement influencé par l'école anglaise, Alfred Mahan et Nicholas Spykman articulent leurs travaux sur la puissance maritime (sea power) et la politique d'endiguement (Containment) de l'Allemagne puis de la Russie, choisissant l'alliance avec l'Empire britannique.

L'école américaine a aussi expliqué comment les grands empires d'Asie avaient réussi à se stabiliser dans le temps en se basant seulement sur l'administration très hiérarchisée de l'irrigation dans les territoires de l'Asie des moussons. C'est la théorie des despotismes orientaux, grande thèse de géopolitique. L'école américaine - ou école de Berkeley - s'est toujours intéressée à la

dimension culturelle qui marque l'espace terrestre.

Le retour de la géopolitique américaine se poursuit au XXe siècle avec les thèses de Samuel P. Huntington dans le Choc des Civilisations.

L'école anglaise : la sea power

Cette école définit la puissance anglaise par la domination des mers/océans (théorie de l'empire maritime). Principal contributeur, l'amiral britannique Halford Mackinder (1861-1947) conçoit la planète comme un ensemble composé par un "océan mondial" (9/12e), une "île mondiale" (2/12e - Afrique, Asie, Europe) et de grandes îles périphériques ou "Outlying Islands" (1/12e - Amérique, Australie). Afin de dominer le monde, il faut dominer l'île mondiale et principalement le cœur de cette île, le heartland, véritable "pivot géographique du monde" (allant de la plaine de l'Europe centrale à la Sibérie occidentale et en direction de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud).

Ainsi, l'Empire britannique, qui s'est construit sur la domination des océans, doit désormais, pour rester une grande puissance mondiale, s'attacher à se positionner sur terre en maîtrisant les moyens de transports par voie de chemin de fer. L'approche géopolitique anglaise renvoie à cette volonté de domination du monde via le commerce, en contrôlant les mers, puis désormais les terres, se faisant l'héritière directe, non seulement de la géopolitique allemande, mais aussi des premiers navigateurs anglais, comme Walter Raleigh : "Qui tient la mer tient le commerce du monde ; qui tient le commerce tient la richesse ; qui tient la richesse du monde tient le

monde lui-même". La géopolitique de Mackinder est à replacer dans une perspective de concurrence entre la puissance maritime britannique et la puissance allemande qui à travers son contrôle de la Mitteleuropa, tend vers le contrôle du heartland.

L'école française

Il semble qu'il n'existe pas de géopolitique "à la française". Toutefois, d'après Yves Lacoste l'un des ouvrages de Paul Vidal de la Blache (1845-1918), père de l'école française de géographie, La France de l'Est (1917) doit être analysée comme un ouvrage géopolitique dans la mesure où Vidal de la Blache explique les raisons de l'appartenance de l'Alsace et la Lorraine à la France. S'il existe une géopolitique française, c'est surtout dans la contestation de l'approche géopolitique allemande et de ses légitimations déterministes. André Chéradame, dès 1916, condamne les dérivés de la Geopolitik allemande dans son ouvrage Le plan pangermaniste démasqué. Le redoutable piège berlinois de la partie nulle. Dans l'entre-deux guerres, l'amiral Raoul Castex (1878-1968) synthétise la stratégie navale dans son ouvrage à portée géopolitique Théories stratégiques (1929).

Il semble toutefois que ces trois directions ne soient pas aussi éloignées les unes des autres. En effet, toutes trois proposent une géopolitique dynamique, active, percevant l'état comme un organisme qui doit vivre ou survivre face à la concurrence d'autres états.

Recherches effectuées
par le Cne Lif Mohamed



La géopolitique contemporaine: les différentes écoles de pensées et définition du concept

Depuis sa naissance à la fin du XIXe siècle, la géopolitique contemporaine a subi des évolutions, qu'il est possible d'étudier sous un angle épistémologique. Le terme apparaît sous la plume du professeur de Science Politique/Géographie suédois Rudolf Kjellén d'abord dans un cours dans les années 1905 intitulé, les Grandes puissances du présent, puis dans un ouvrage intitulé Stormakterna.

Pour son auteur la géopolitique est " la science de l'état comme organisme géographique ou comme entité dans l'espace : c'est-à-dire l'état comme pays, territoire, domaine ou, plus caractéristique, comme règne. Comme science politique elle observe fermement l'unité étatique et veut contribuer à la compréhension de la nature de l'état "

Il reprend en réalité les éléments de géographie politique énoncés par le géographe allemand Friedrich Ratzel, que l'on considère comme le père de la Geopolitik allemande. Ratzel analyse l'état en rapport avec sa géographie, son espace, son milieu, les deux sont en interactions. En somme, perçoit l'état comme un être vivant.

Les écoles de pensée Suite aux analyses de Friedrich Ratzel, puis de Kjellén, un nombre d'universitaires et de membres des états-majors tentent de mettre aux points des analyses géopolitiques au service de leur pays. On peut ainsi distinguer quatre grandes

écoles :

*L'école allemande: die Geopolitik

La géopolitique allemande - ou Geopolitik - repose sur les approches théoriques de Friedrich Ratzel (1844-1904), qui donnera naissance à l'école de Berlin. Cette Geopolitik émerge avec la naissance du IIe Reich, dans la deuxième partie du XIXe siècle, qui cherche à se donner une légitimité territoriale et renforcer sa puissance. Elle est fortement influencée par des approches naturalistes ou environnementalistes comme ceux du géographe Carl Ritter, de la pensée hégélienne notamment diffusée par son disciple Ernst Gapp, ou encore le darwinisme social passé entre les mains du biologiste-philosophe, père du terme ?cologie Ernst Haeckel.

L'approche géographique de Friedrich Ratzel, interprétée comme géopolitique, s'applique à démontrer que l'état, thème principal des travaux géopolitiques, est "comme un être vivant qui naît, grandit, atteint son plein développement, puis se dégrade et meurt. L'état pour vivre (ou survivre) doit s'étendre et fortifier son territoire. à travers ce prisme, Ratzel défend l'idée que l'Allemagne pour vivre doit devenir un véritable empire et donc posséder un territoire à sa mesure. Pour cela, il faut que le politique mette en place une politique volontariste afin d'accroître la puissance de l'état.

Ce dernier a donc besoin pour se développer de territoires, d'un espace, l'espace nourricier, le Lebensraum (terme inventé par Ratzel), "l'espace de vie" (souvent traduit par "espace vital").

Les successeurs de Friedrich Ratzel mettent cette nouvelle discipline au service du Prince et elle sera appliquée sous le IIIe Reich.

Ils proposent au régime nazi une approche cartographique du monde où les "Grands Peuples" (grandes puissances) se partagent la planète en fonction d'alliances et d'une hiérarchie raciale des peuples. Cette Geopolitik active s'inscrit contre l'idée du droit des peuples à disposer d'eux mêmes émise par la SDN. Parmi les disciples de Friedrich Ratzel, il faut citer le général bavarois Karl Haushofer (1869-1946) qui affine la notion d'"espace de vie" et la perception de l'espace dans un but hégémonique. Après la défaite de 1918, il devient l'un des chantres de la puissance allemande. Haushofer prévoit un partage du monde en quatre zones : Une zone paneuropéenne recouvrant l'Afrique et dominant le Moyen-Orient ; dominée par l'Allemagne, Une zone panaméricaine dominée par les états-Unis Une zone panrusse incluant l'Asie centrale et l'Asie du Sud dominée par la Russie une zone pan asiatique dominée par le Japon alliée de l'Allemagne, recouvrant l'Extrême-Orient (Chine), l'Asie du Sud-Est et le Pacifique Nord

EI Hadj ould AHMED

Economiste, Directeur d'un bureau d'études en communication, membre du bureau exécutif du Courant National pour la Sauvegarde de la Démocratie (CNSD).



Les TIC, partie intégrante des politiques de développement

Ces dernières années, des voix se sont élevées pour critiquer le rôle des Technologies de l'Information et de la Communication dans la politique de développement. D'aucuns se sont interrogés sur l'opportunité d'investir dans la promotion des technologies de l'information à l'heure où les pays en développement luttent contre des problèmes autrement plus graves, notamment la difficulté de s'approvisionner en eau, en denrées alimentaires et d'assurer un niveau minimum d'éducation et de santé publique.

De toute évidence, les nouvelles technologies restent un formidable moteur de croissance. L'économie mondiale connaît une mutation profonde qui se traduira certes par la transformation de tous les tissus économiques, anciennes et nouvelles économies confondues.

Ce passage à l'économie mondiale de la connaissance est un processus auquel les pays en développement doivent être associés, sans quoi la fracture entre le Nord et le Sud ne fera que s'aggraver.

Bien que les débats sur les TIC et le développement soit parfois teinté de scepticisme, le rôle des nouvelles technologies dans le processus de développement fait l'objet d'un consensus international grandissant. Lors du sommet d'Okinawa de juillet 2000, les membres du G8 ont adopté la charte d'Okinawa sur la société de l'information. Ce document traite

de la fracture numérique entre le Nord et le Sud et préconise une participation mondiale à cette évolution.

Un consensus croissant sur le rôle de TIC dans le processus du développement.

Plusieurs études économiques l'ont démontré; les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle clé dans l'amélioration de la productivité de la croissance et de la compétitivité.

Il y a cependant trois conditions indissociables à respecter :

1. un investissement dans le TIC,
2. la réorganisation des méthodes de gestion et de travail
3. l'amélioration des compétences;

Les TIC peuvent aussi être un moteur puissant pour améliorer la qualité, l'efficacité des services publics, notamment l'éducation et la santé. D'autant plus elles ouvrent des perspectives inédites, surtout dans les endroits où les moyens sont rares et où la topographie et l'étendu du territoire constituent une entrave à la communication comme c'est le cas de notre pays.

Malgré tous ces avantages, l'intégration de TIC dans les pays en développement reste très difficile, de sorte qu'une grande partie de la population court le risque d'être exclue du progrès.

L'accès au TIC est tributaire de la nature de l'infrastructure d'information et de communication, de l'état de développement des systèmes

économiques et juridiques, et des capacités éducatives et formatives.

Or, le moindre déséquilibre crée un nouveau danger, car l'exclusion de l'économie mondiale peut encore s'intensifier dans les pays où, à long terme, seule une portion réduite de la population accèdera à ces réseaux.

En ce qui concerne la Mauritanie, une attention particulière de la part des dirigeants est requise, pour que les nouvelles technologies ne deviennent une nouvelle source d'exclusion au lieu d'être un facteur de progrès.

L'expérience montre qu'il faut absolument adopter une approche intégrée. Celle-ci doit bénéficier du soutien de la classe politique dirigeante et des plus hautes sphères de l'économie. Il importe de se focaliser sur des actions et des solutions précises tout en réfléchissant aux acteurs et mieux même de les impliquer dans un calendrier le plus opportun. Les atouts des technologies d'information seront démultiplier si nous les mettons à la portée de tout en chacun. Leur intégration doit dès lors faire l'objet d'un consensus général, dans le secteur public comme dans le secteur privé. De même que la valeur d'un réseau croît avec le nombre d'intervenants qu'il relie de même les TIC ne pourront déployer leur plein potentiel que lorsqu'elles seront à la portée de la totalité de la population.

LES FORCES ARMÉES AU SERVICE DE LA NATION

○ Colonel DIA El Hadj Abderrahman

A l'orée de ce 21^{ème} siècle et avec le développement rapide des technologies nouvelles notre monde connaît des changements très importants ; et, au rythme où vont les choses, seuls les pays organisés et maîtrisant bien leurs outils de développement trouveront leur place dans le concert des nations.

Aussi, sachant que le vrai développement ne peut s'opérer que dans un espace de paix et de sécurité, il importe que nos forces armées s'inscrivent dans une logique d'adaptation et de remise à niveau constantes, indispensables pour la Défense du territoire national et des institutions de la République. De là importe-t-il :

- Pour l'administration centrale :

* Une adaptation ou une réadaptation des textes réglementaires pour asseoir une administration performante et souple, répondant mieux au contexte du moment ;

* Un organigramme cohérent et fonctionnel où les fonctions et les rôles sont bien définis ;

* Une définition d'une politique de défense claire, tenant compte de notre environnement et des intérêts supérieurs de notre pays, sachant que dans ce domaine, les seuls amis de la Mauritanie sont ceux qui respectent sa souveraineté et ses institutions.

En cela, privilégier le choix d'officiers reconnus pour leur expérience et leur compétence ainsi que pour leur aptitude professionnelle irréprochables pour servir à l'administration centrale.

Pour ce faire, il y a lieu de valoriser les fonctions et mettre cette catégorie de personnels dans des conditions telles que la seule préoccupation qu'ils auront sera de servir dignement l'Etat mauritanien : le devoir de servir prévaut ainsi

sur l'intérêt personnel.

- Pour les Forces :

Il s'agira de les mettre en état de servir au mieux la nation :

Elles doivent être à même de remplir leurs missions de plus en plus complexes et variées, compte tenu des menaces de tous ordres.

Mais l'Armée mauritanienne, en plus de ses missions traditionnelles de défense du territoire et des institutions de la République, doit aussi être une armée de développement : ses composantes Air et mer doivent y participer activement.

Il faudra alors privilégier la formation et l'entraînement pour les hommes et le maintien en condition des matériels et des équipements. La prise en compte des problèmes du militaire (cadre de vie, santé et autres) doit être le premier souci du chef.

Pour ce faire, l'hôpital militaire et les infirmeries de garnison doivent être mis dans les meilleures conditions (personnels, équipements, médicaments et autres) pour pouvoir donner les meilleures prestations aux militaires et à leurs ayants-droits.

Dans le même ordre d'idée, il faudra privilégier les infrastructures et la réhabilitation des cantonnements dans les différentes garnisons militaires (constructions de dortoirs, de foyers militaires et autres équipements indispensables à la vie du soldat).

Les domaines militaires doivent être répertoriés et protégés et leur mise en valeur envisagée et planifiée.



Il s'agira en fin de compte de revaloriser la fonction militaire et la rendre attrayante pour le jeune mauritanien et les générations futures. En cela le chef militaire doit être une référence et un exemple.

S'agissant de la Gendarmerie, elle ; pour vocation d'assurer, sur l'ensemble du territoire

de la République et aux armées la sécurité publique, la protection des biens, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. Cette surveillance doit être permanente et conduite avec beaucoup de civisme. La présence du gendarme doit toujours être dissuasive mais rassurante.

La Gendarmerie a toujours été un corps d'élite. Elle doit le demeurer en perfectionnant la formation de ses hommes ainsi que ses outils de travail pour pouvoir conserver ses privilèges, à savoir : assurer la sécurité et la quiétude du citoyen sur l'ensemble du territoire et être la police des polices.

Tenant compte des points saillants évoqués ci haut et qui sont loin d'être exhaustifs, il s'agira de redonner confiance à nos Forces Armées en les amenant à avoir un comportement républicain. Pour ce faire, il va falloir ouvrir à nos soldats, nos sous-officiers et nos officiers surtout des perspectives qui doivent pousser chacun d'entre eux à se perfectionner et à se dépasser.

Le militaire doit avoir une allure confiante et fière. Les plus méritants et les plus républicains parmi eux doivent être cités et récompensés, mais aussi mis en relief : ce qui ne manquera pas de créer un esprit de dépassement et d'émulation en chacun d'entre eux.

Nécrologie

Trahison à Tourine ...

Des sources concordantes avaient signalé, depuis quelques jours déjà, un activisme louche de groupuscules obscurs dans les environs de Zouérat. Leur intension était de s'attaquer aux symboles de l'Etat et à notre économie à travers les infrastructures minières. Pour s'opposer à ces forces de l'obscurantisme et du fanatisme, l'Armée nationale a diligenté des opérations de ratissage en vue de contrecarrer les desseins malveillants des terroristes. C'est dans ce cadre, que l'unité du capitaine Dié ould Abidine, s'est trouvée aux troussees d'un élément suspect, dans la zone rocailleuse de Tourine. Ces braves soldats n'étaient là que par devoir patriotique tel qu'enseigné par leur sainte religion ; ce devoir sacré qui les appelait à défendre la partie menacée, à assurer la sérénité et l'unité des populations.

Au détour d'un sentier escarpé, les armes ont crépité, les mains lâches de la trahison ont frappé, les criminels ont fait leur forfait. La bataille était inégale : profitant de la largesse légendaire du peuple, l'ennemi a eu le temps de reconnaître le terrain, de préparer sa manœuvre et de s'installer sur les hauteurs avant que nos vaillants soldats n'arrivent sur les lieux. Mais l'effet de surprise ne les a pas empêchés de répliquer vigoureusement. Suivant les règles d'engagement, ils ont débarqué, ont utilisé les possibilités offertes par le terrain pour se poster et se déplacer et ont utilisé judicieusement leurs armes infligeant à l'ennemi des lourdes pertes en vies humaines. Ils sont morts en martyrs les armes à la main et n'ont pas été un gibier facile comme a voulu le faire croire les terroristes qui les ont décapités par la suite.

L'enquête a montré que cet acte barbare, contraire à toute morale et à toute idéologie religieuse, était une vengeance en réaction aux lourdes pertes que les fanatiques ont subies.

Comme d'habitude ces fanatiques lâches ont pris la poudre d'escampette en emportant leurs morts et blessés et se sont engouffrés dans leurs obscurs terriers.

Nul doute que le sang versé de ces humbles et honorables serviteurs de la Nation, tombés au champ d'honneur dans l'exercice de leur noble mission, ne sera pas vain.

Cne Heddeïd, traduit de l'arabe
avec la collaboration du Cne O/ Bollé

L'ex capitaine Sid'Ahmed Ould Lab s'est éteint ce 17 octobre 2008.

Premier gendarme recruté pour le compte des effectifs de la Gendarmerie Nationale, feu Sid'Ahmed a occupé des très hautes fonctions dans la hiérarchie militaire. Nous reviendrons prochainement sur sa vie.

Saloum Vall Ould Moctar: Un grand homme s'en est allé

Monsieur Saloum Vall Ould Moctar, qui fut secrétaire général du ministère de la Défense pendant plusieurs années, vient de nous quitter ce dimanche 5 octobre 2008.

Né au début des années 30 aux environs de Boumdeïd, il a été inscrit à l'école



coloniale contre le gré de ses parents mais se révéla vite être un élève assidu et sérieux. Lorsqu'il acquit son brevet d'études, il choisit l'enseignement à l'instar de beaucoup d'instruits de l'époque. Il servit d'abord à Atar en 1958 en enseignant dans une école primaire dans laquelle il devint directeur. Il séjourna ensuite à Néma puis à Boutilimitt avant d'atterrir à Nouakchott vers la fin des années soixante comme directeur d'école. Homme intègre et attentionné pour tous ceux qui l'ont côtoyé, Saloum Vall Ould Moctar n'a pas eu de mal à gravir les échelons de l'administration publique. En plus de son poste de SG du MDN, il occupa d'autres fonctions prestigieuses dont les plus importantes sont : Contrôleur d'Etat, Consul à Jeddah, SG du Ministère des Finances... Il fut aussi le premier député de Kiffa, sa ville d'origine. Les innombrables responsabilités de ce personnage public mais modeste ne l'ont jamais détourné de ses charges familiales. En bon père de famille, il se ressourçait au milieu des siens chaque fois qu'il le pouvait.

A ses obsèques, sa famille a été étonnée de la grande compassion des Mauritanien(ne)s de toutes origines et de tous âges, témoignant de l'aura du défunt auprès de ses concitoyens.

Un homme dira au cimetière : "si on n'est pas présent à son enterrement c'est qu'on n'en a pas été informé".

Feu Saloum Vall laissera l'image d'un père, d'un conseiller sage ou d'un frère pour beaucoup de générations de mauritanien(ne)s. Avec sa disparition, la Mauritanie est privée d'une voix empreinte de sagesse et de tolérance.

Que Sa volonté soit. Inna Lillahi We inna ileyhi Rajjouné.



Akhbar El Jeich

Revue éditée par l'Etat-major National
N° 012 novembre-décembre 2008

Page 21

Militaire dans l'ombre

ADJUDANT CHEF DIALLO ALIOUNE: Un parcours de baraka

Né à Rosso en 1952, l'Adjudant-chef Diallo Alioune est un infirmier dont le parcours atypique est jalonné de faits marquants. Engagé dans l'armée nationale le 1er juillet 1973, comme simple soldat, le jeune Diallo effectue une formation de 6 mois au centre d'instruction d'Atar, à l'issue de laquelle il a été sélectionné en janvier 1974 avec une trentaine d'autres militaires pour suivre un stage de commando alpiniste de trois mois dans l'ex-Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo). Se distinguant par son niveau et son esprit d'ouverture, il a été désigné dès son retour du Congo pour suivre un stage d'infirmier de premier niveau (CT1) à la suite duquel il est affecté à l'infirmerie de Garnison du 3ème Escadron monté de Nema. C'est au sein de cette unité qu'il participe, 1 mois durant, au déplacement à dos de chameaux du Groupement Nomade de Nema à Nouakchott pour prendre part aux festivités du 28 novembre 1975. Après cette cérémonie qui fit date, il est envoyé au nord où on sentait les prémices de la guerre. Aussi, se blesse-t-il gravement au bas ventre lors de la prise de La Guerra le 19-12-1975. Il a été évacué en France où il séjournera pendant trois mois. Mais l'appel du devoir reste le plus fort et dès son rétablissement, il retourna au Hodh où il participe à la défense des grandes agglomérations de Nema, Oualata et Bassiknou. Après avoir démontré des capacités de combattant aguerri, il est rappelé à l'Etat-major en 1977, pour poursuivre sa formation d'infirmier (CT2). A la fin de la guerre, il servira de 1979 à 82



au sous-groupe 72 à Rosso puis au Centre d'Instruction de l'Armée Nationale jusqu'en 1986.

De 1986 à 88, il enchaîne deux stages en pharmacie : un Brevet Technique N°1 à Bab El Oued en Algérie et un Brevet Supérieur à l'école royale du service de santé militaire à Rabat au Maroc. En 1989, retour à Nema où il sert comme pharmacien de l'IG de la 5ème RM, jusqu'en 1995 puis revient à Nouakchott en qualité de pharmacien à l'hôpital militaire. Deux ans plus tard, après avoir accroché son grade d'adjudant, il est affecté à la Direction du Service Santé. En mai 1998, en mission avec la compagnie de musique à Néma, il sort miraculeusement indemne du crash d'un avion militaire.

En Janvier 1999 il est nommé adjudant chef. Depuis 2002, l'A/C Diallo gère la section pharmacie Approvisionnements et matériel de santé de la DSS. Après 35 ans de bons et loyaux services ce sous-officier dévoué et désintéressé, marié et père de huit enfants, continue de donner le même rendement en suscitant toujours l'admiration de son entourage.

Promotion officiers

Sont nommés pour compter du 1er octobre 2008:

Section Terre:

Au Grade de Colonel: Les Lt-colonel Mohamed Ould Nagi et Abdy Ould Ghohy;

Au Grade de Lt-Colonel : Les commandants Ely Ould Aghny Ould Telav, Cherif Moctar Ould Mohamed Lemine et Sid'Ahmed Ould Mohamed Abdellahi;

Au Grade de Commandant: Les capitaines Mamadou Siradji Sow, Dah Ould Mohamed Babe, Mohamed Lemine Ould Aly, Abdellahi Kane, Ahmed Salem Ould Noueih, Moussa Ould Sidi Ould Rabany, Sidi Mohamed Ould Mohamed, Mohamed Ould Boughrein;

Au Grade de Capitaine : Les lieutenants Mohamedou Bambe Ould Bedy Ould Bardass, Mohamed Abderrahmane Ould Abdellahi, Mohamed Ould Isselmou, Meilid Ould Samory, Abdel Aziz Ould Hamoud, Ahmed Ould Cheikh, Mohamed Ould Salem, Mohamed Ould Amar Ould Wah, Diaw Abdoulaye Baba, Ahmed Bezeid Ould Mohamedou, Eby Ould Leghmane;

Au Grade de Lieutenant : Les Sous-lieutenants Djibril Ould Mohamed Mahmoud, Sidi Aly Ould Arby, Ahmed Ould Abderrahmane, Abdel Vetah Ould Mohamed Lemine, Houcein Ould Sidi Mohamed, Mohamed Vadel Ould Sidi Haibe, Abdellahi Ould Cheikh, Mohamed El Mamoun Ould Sidi Ethmane, Sid'Ahmed Ould Choumad, Houcein Ould Amar Daoud, Mohamed Abdel Wedoude Ould Medene, Mohamed Ould Ahmed Dein, Mohamed Boune Ould Abdallahi Atiqh, Ethmane Ould Said, Mohamed Abdel Wedoud Ould Cheiquer, Sid'Ahmed Ould Mohamed, Ahmed Ould Cheikh, Moulaye Zeine Ould Abda, Sidi Ould Mahfoud, Mohamed Moctar Ould Abdel Ghader, Taghioullah Ould Mohamed Ould N'Ghaimich, Mohamed Lemine Ould Mohamed, Bah Ould Cheikhne.

Section Air :

Au grade de capitaine:

Le lieutenant Cheikh El Helle Camara

Corps médical :

Au grade de dentiste Lt-colonel :

Le commandant Abdellahi Ould Telmoudi Ould Sidine.

Plein épanouissement aux nouveaux promus.

Départs à la retraite d'officiers

Les officiers dont les noms suivent sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite pour compter du 1er octobre 2008 :

Colonels Dia El Hadj Abderrahmane, et Soumaré Allassane, Lt-colonels Mohameden Ould Ahmed Baba, Tourad Ould Brahim, Sidi Mohamed Ould Amar et El Yezid Ould Moulaye Ely, Commandants Abdou Ould Limam et Cheikh Mohamed Jiddou Ould Mohamed Lemine, Capitaines Traoré Siguino, Diop Samba

Ifra, Mohamed Brahim Ould Boune, Tandia Cheikhne, Mohamed Ould Ebah, Mohamed Ould Jiddou Ould Mohamed, Mohamed Ould Veijeh et Houcein Ould Demba, Lieutenant Moctar Ould Awe.

A ces frères d'arme, qui feront, à jamais, partie intégrante de la grande famille militaire, AEJ leur souhaite une réinsertion réussie et une bonne continuation dans leurs nouvelles carrières.



Le premier timbre national émis le jour de la proclamation de l'indépendance nationale

Pour en finir avec les crises d'hémorroïdes

Souvent récidivantes, les crises hémorroïdaires, malgré leurs désagréments, restent un sujet tabou, car touchant à l'intimité. Résultat : seule une personne sur trois consulte pour ses hémorroïdes. Comment les calmer et éviter leurs soucis ?

NOUS EN AVONS TOUS.

Il ne s'agit pas toujours d'une maladie. A l'état normal ce sont des formations veineuses et artérielles présentes à la naissance dans l'anus. Elles participent à la rétention des selles molles et des gaz.

On en distingue deux types : -Les hémorroïdes externes qui sont situées en dessous de l'anus ;

-Les hémorroïdes internes qui se logent dans la partie haute du canal anal.

Tout se complique lorsque ces veines se remettent soudain à gonfler en raison d'une augmentation du flux sanguin ou d'un relâchement des tissus de soutien : c'est la fameuse crise d'hémorroïdes, qui se manifeste par une gêne locale, des démangeaisons, et une pesanteur anale. Parfois, ces symptômes s'accompagnent de saignements et, dans des rares cas, de douleurs. La plupart d'entre elles guérissent en une à quelques semaines. Elles ont cependant tendance à réapparaître si rien n'est fait. On parle alors d'évolution par poussées.

Voici quelques règles d'or pour éviter les cas de récurrence

Position assise : Dans cette position, les muscles de l'anus sont relâchés, provoquant un afflux de sang. Cette pression accrue sur les veines hémorroïdaires peut, à la longue, entraîner leur congestion et favoriser ainsi la survenue d'une crise. Il est indiqué de ne pas rester longtemps assis sur son siège ou aux toilettes, de se lever de temps en temps et faire quelques pas pour relancer la circulation sanguine.

Alimentation : Miser sur les fibres qui ramollissent les selles et augmentent leur volume, facilitant ainsi leur expulsion : fruits frais, crudités, légumes cuits et céréales complètes. En revanche, évitez l'excès de fromages, de pain blanc et de viandes, qui fermentent et ralentissent le transit.

Boisson : L'eau favorise l'hydratation des selles et donc leur ramollissement. Chaque jour, il est recommandé de boire entre 1,5 et 2 litres. Au choix, de l'eau riche en sels minéraux, des jus de fruits, du thé, de la soupe...

Compléments alimentaires : Des gélules à base de plantes comme la vigne rouge, le raisin et surtout le marron d'Inde améliorent la tonicité de la paroi veineuse, tout en exerçant une action anti-inflammatoire et

antidouleur. Suivre une cure de trois mois peut être bénéfique. Crèmes : Certaines associent un antalgique (contre la douleur), un anti-inflammatoire et un anesthésique local. Elles favorisent la cicatrisation et sont en vente libre en pharmacie. D'autres contiennent des anesthésiques, associés ou non à des corticoïdes et ne sont délivrées que sur ordonnance.

Constipation : C'est elle qui déclenche la crise et qui l'aggrave par la suite. Il ne faut donc pas la laisser s'installer. Mettez sur une bonne hygiène de vie (fibres et exercice physique) et, sans en abuser, sur les laxatifs non irritants. Les produits dits " osmotiques " favorisent l'hydratation des sels et leur limitation. En revanche, évitez les laxatifs locaux, comme le suppositoire, car ils peuvent traumatiser la paroi anale.

Douleurs : En général les hémorroïdes sont plus gênants que réellement douloureux. La douleur cache souvent autre chose. Si elle est passagère, il peut s'agir d'un abcès si elle n'apparaît qu'au moment de la défécation c'est probablement une fissure anale. Si elle est permanente, c'est sans doute le signe d'une " thrombose hémorroïdaire ". Dans tous les cas, consulter le médecin.

Examen : Si les troubles ne cèdent pas rapidement aux traitements locaux, que les saignements se répètent et que le patient a des antécédents familiaux, en parler au médecin. Ces symptômes peuvent révéler d'autres maladies (fibrome, adénome prostatique, fissure anale voire cancer du colon ou du rectum), nécessitant des traitements particuliers. Certes, l'examen proctologique n'est pas très agréable, mais il est indolore.

Grossesse : A partir du sixième mois, l'utérus augmente de volume et comprime les veines de l'abdomen. Résultat, la circulation sanguine est perturbée et les hémorroïdes ne tardent pas à pointer leur nez. Un tiers des futures mamans seraient concernées. La crise peut également survenir à la suite de l'accouchement. En parler au médecin ou au pharmacien. De toute façon, la femme enceinte ou qui allaite ne doit pas prendre de médicaments sans avis médical.

Hygiène : Limitez autant que possible le frottement du papier et utilisez du savon surgras pour votre toilette. Sans tomber dans l'excès d'hygiène, responsable d'irritation.



Médecin-capitaine Moulaye Ely Ould Sidiye
Médecin-chef IG de Nouakchott

Hérédité : Il existe des familles à hémorroïdes. On estime que le risque est multiplié par deux quand un des parents est atteint et par trois lorsque les deux sont touchés. Rester vigilants et respecter scrupuleusement les conseils hygiéno-diététiques.

Marche : La sédentarité prédispose à la constipation et augmente la pression qui s'exerce sur les hémorroïdes. Pour éviter les problèmes, les

spécialistes conseillent de marcher d'un bon pas. Cela permet de stimuler les intestins paresseux et de renforcer les muscles de la région anorectale.

Suppositoires : Tous comme les crèmes, ils visent à calmer les douleurs, à diminuer le gonflement et à apaiser les démangeaisons qui accompagnent la crise. De plus, leurs propriétés lubrifiantes favorisent la cicatrisation et facilitent le passage de la selle. Généralement, on les associe à l'application d'une pommade. En vente sans ordonnance en pharmacie.

Saignements : Le plus souvent minimes, ils apparaissent en fin de selle et sont visibles sur le papier toilette ou les vêtements. Attention, les saignements au niveau anal peuvent aussi révéler d'autres maladies, plus ou moins graves, que seul le médecin peut diagnostiquer ! En cas de doute, ne pas hésiter à lui en parler.

Thrombose : Principale complication des hémorroïdes externes, il s'agit d'un caillot provoqué par la stagnation du sang, qui forme une boule et entraîne des douleurs intenses. Parfois, sous l'effet de la pression, à la défécation notamment, le caillot s'évacue spontanément. Ce qui provoque des saignements mais apaise en revanche la douleur.

Veinotoniques : Prescrits par un médecin, ils renforcent le tonus et la résistance des veines. Ils limitent donc la dilatation des vaisseaux et réduisent les symptômes liés à la crise hémorroïdaires.

Voyage : Les longs trajets en voiture ou en train qui obligent à rester assis, sont des facteurs favorisants. En avion aussi, la pressurisation de l'appareil qui s'accompagne d'une baisse de la pression d'oxygène dans le sang, peut aggraver les soucis. Se lever toutes les deux heures pour faire quelque pas. Par ailleurs les changements de rythme de vie, d'horaire des repas, d'alimentation...ont tendance à constiper. Miser sur les fibres et l'activité physique : en deux à trois jours tout devrait rentrer dans l'ordre.





immigrants clandestins venants des pays du sud du Sahara en direction de l'Espagne à travers le Maghreb. Les trafiquants de drogue sud américains ont fait de la Mauritanie un point de transit entre les trois continents (Amérique, Europe, Afrique) à travers des routes aériennes et maritimes. Les trafiquants ont ouvert une route terrestre à travers le grand Sahara pour arriver ensuite au Golfe arabique et en Europe.

Les organes sécuritaires et la direction de la douane ont saisi d'importantes quantités de drogue dont les propriétaires ont été remis à la justice. Cet effort soutenu a permis de limiter le phénomène du trafic de la drogue. Le trafic des armes est lié à celui de la drogue. Il s'est développé à cause de la présence des conflits armés dans la région. La présence accrue des terroristes et des trafiquants est à l'origine du développement du phénomène. Ainsi la bande qui s'étend du Nord du Mali jusqu'au Soudan et l'Egypte est devenue un fief de trafic d'armes et de munitions de tout calibre.

L'immigration clandestine est apparue depuis quelques temps à cause de la précarité de la situation sécuritaire et économique dans le tiers monde particulièrement dans les pays au sud du Sahara. Ce phénomène a beaucoup nuit à la Mauritanie à cause de sa situation géographique à cheval entre l'Europe et l'Afrique. Les pouvoirs publics ont vite pris conscience de la nécessité de lutter contre l'immigration clandestine en collaboration avec les pays concernés. Les efforts déployés ont eu pour conséquence de limiter le phénomène.

Militaires et police : même combat

Les militaires et les policiers combattent dans la même tranchée. Lorsqu'on prend conscience des défis sécuritaires actuels à la tête desquels se trouve le terrorisme nous nous rendons compte de la nécessité de la solidarité entre les militaires et leurs collègues policiers pour relever les défis. Cette solidarité est nécessaire car le travail de deux est complémentaire.

L'Armée est la colonne vertébrale de l'état. Le terrorisme nuit au militaire au même titre qu'au policier. Le militaire et le policier ont la même mission de veiller à l'ordre public dans son sens large. Le terrorisme est l'utilisation de la force, de la violence, de la menace ou de la peur en exécution d'un projet individuel ou collectif visant à perturber l'ordre public ou à exposer au danger la paix ou la sécurité civile. Le rôle du policier et du militaire sont identiques dans la lutte contre le terrorisme seulement le policier est plus en contact avec le phénomène. Le militaire et le policier ont le devoir de défendre la patrie parfois avec leur sang. Ils se partagent donc la même mission. En définitif la coopération et la solidarité entre le policier et le militaire est la clé de voûte de la réussite de la lutte antiterroriste pour mettre le pays à l'abri des phénomènes du terrorisme, du trafic d'armes, de la drogue et de l'immigration clandestine.

Traduit de l'arabe avec la collaboration du Cne O/ Bollé

Missions de la Police:

La Direction Générale de la Sureté Nationale est l'un des organes de l'Etat chargé de veiller sur l'ordre public, l'application de la loi et l'instauration de la justice. Elle exerce les fonctions de police administrative et de police judiciaire sous l'autorité des ministères de la Justice et de l'intérieur.

La DGSN est dirigée par un directeur général nommé par décret. Elle se compose de 10 directions centrales et 13 directions régionales, de plusieurs commissariats qui relèvent des directions régionales en plus d'autres services techniques.

La DGSN se charge des missions suivantes :

- Diriger, coordonner et impulser l'activité des services de police
- Protéger les intérêts supérieurs de l'état et préserver l'ordre public
- Surveiller les frontières et l'immigration
- Assurer la police judiciaire.
- La lutte contre le terrorisme
- La sécurité intérieure et extérieure du pays
- La sécurité publique
- Lutter contre les crimes liés à l'environnement

- Interdire les armes de destruction massive
- Contrôler les armes et les munitions
- Réaliser et exécuter les textes juridiques et organisationnels qui traitent de l'ordre public.
- Lutter contre les crimes économiques, financiers et le blanchissement d'argent
- Rechercher et enquêter sur les crimes énumérés dans le droit pénal et l'arrêter leurs auteurs.
- Appliquer les textes relatifs aux rassemblements, manifestations, coopératives, presse, édition, cinéma, hôtels, cafés, Jeux, marchés en plus de toutes les missions qui peuvent lui être confiées en vertu des lois et des textes en vigueur.

Les nouveaux défis de la police nationale:

Les défis les plus importants auxquels fait face actuellement la police nationale sont les crimes du terrorisme, le trafic de la drogue, le trafic d'armes et l'immigration clandestine. Le terrorisme dans sa forme actuelle est un sujet d'actualité qui a beaucoup retenu l'attention sur le plan sécuritaire et intellectuel.

Ce phénomène est une source de

préoccupation pour tous les hommes dans le monde. Il n'a pas de religion, pas de sexe, pas de nationalité. Les spécialistes sont unanimes que le traitement sécuritaire n'est pas la bonne solution pour l'enrayer. Il doit plutôt être traité dans ses dimensions sociales, économiques et politiques.

Pour raison de diversité de culture et d'idéologie, une définition unique de ce phénomène n'a pas pu être trouvée et pour ne pas trop parler du phénomène, nous allons citer quelques extraits de la loi relative à la lutte contre le terrorisme dans le pays et l'effort fourni sur le plan international.

En raison de la gravité de ce phénomène et conformément aux accords internationaux, régionaux et bilatéraux en vigueur, le législateur a conçu la loi N° 05-047 en date du 26 Juillet 2005 dans laquelle il est dit : " le terrorisme appelle à la violence et à la non tolérance. Il menace l'existence de l'état et des institutions, la sécurité des personnes et de leurs biens." Il constitue un danger pour les intérêts vitaux de la nation. Il est encore cité dans la loi : " conformément aux principes moraux, religieux et aux principes de la démocratie contenus dans la constitution, la lutte contre les terrorismes constitue un devoir sacré de l'état et des citoyens".

Les préjudices causés à notre pays par ce phénomène sont évidents à travers les agressions répétées contre nos soldats, nos policiers, nos hôtes et nos biens publics.

Quant au phénomène de trafic de la drogue et des armes, ils sont apparus avec force ces derniers temps.

Le trafic de drogue s'est développé en raison de l'état qui (a serré l'étau ;;; s'est resserré) sur les trafiquants après le contrôle sévère sur les



La Direction Générale de la Sûreté Nationale:

Un engagement indéfectible pour la quiétude des populations

Les défis sécuritaires actuels auxquels fait face la nation, exigent une prise de conscience de leur importance par tous les citoyens car ils menacent directement sa sécurité, sa stabilité et son épanouissement.

Le terrorisme, le trafic d'armes et de drogues entre autres, constituent des exemples pertinents de ces défis.

Ces phénomènes se sont développés récemment dans les sociétés modernes à cause de l'essor des moyens de communication qui ont fait du monde un village planétaire. Nous devons faire face à ces phénomènes avec la dernière énergie pour contenir les aspects négatifs du développement des moyens de communication et tirer profit de leurs aspects positifs.

Les terroristes exploitent les vertus de tolérance, d'ouverture et d'hospitalité qui caractérisent notre peuple pour lui nuire en tuant, en pillant et en semant le désordre.

Les premières victimes sont les hommes qui se sacrifient pour la défense de la patrie et même celle de ces criminels lorsqu'ils étaient des citoyens paisibles. Les opérations terroristes répétées dont a été victime notre pays ces derniers temps sont contraires aux principes de la Charia islamique. Qui pensait que la Mauritanie pouvait un jour être le terreau du Kharijisme, pratique extrémiste apparue au début de l'ère musulmane et honnie par notre rite sunnite malikite ? Qui peut encore croire qu'on peut tuer une âme sans raison en Mauritanie ou la mutiler surtout dans le mois béni du Ramadan, le plus sacré des mois pour les musulmans ? Qui peut imaginer qu'on peut commettre des vols à mains



Le Colonel Mohamed Ould Cheikh Ould Hady, Directeur de la DGSN

armées contre des biens publics pour les envoyer aux organisations terroristes au détriment de la sécurité de sa patrie ?

Qui pensait qu'on peut tuer des étrangers qui ont l'engagement et l'assurance d'être sécurisés par notre Etat ?

Pour éviter ce qui s'est passé ces derniers temps nous devons à l'avenir rendre compte de toute personne qui se comporte de façon marginale ou bizarre, même si elle nous est très proche, pour éviter au pays des catastrophes aux conséquences imprévisibles. En tant qu'hommes de sécurité nous nous félicitons des efforts fournis par le pays et qui prouvent qu'il est maintenant conscient des dangers qui le guettent.

Il a été constaté ces derniers temps que l'étau s'est resserré de plus en plus sur les terroristes, qu'ils sont devenus maudits et ont complètement perdu la solidarité du peuple qui s'est rendu compte qu'ils sont un cancer qu'il faut vite amputer. Avec les efforts déployés par tous, nous pouvons éliminer ces phénomènes horribles et garantir la sécurité et la prospérité à tous les citoyens.

pour ses enfants, petits-enfants, neveux et nièces. Ce sexagénaire avait une nombreuse descendance. Il était un grand éducateur et un saint d'une grande baraka. L'homme a fait un grand rêve qui a rapidement plu à son esprit et à tout son être (8). Il a essayé de l'ignorer à maintes reprises car il n'arrivait pas à saisir tous ses contours. Peut-être qu'il s'agit d'un cauchemar (9). Mais le rêve revient toujours. Alors, il a commencé à lui chercher une explication dans la réalité et l'état de la nation. Il réfléchit et décide. Le pays vivait le début de l'occupation coloniale. Les français ont décidé sur proposition du colon Xavier Coppolani de relier leurs deux

colonies du Sénégal et de l'Algérie (10). Les vers de Sidi Mohamed ould Cheikh Sidya (11) dont le résumé suit exprime on ne peut plus l'état de la nation à l'époque : " Les protecteurs de l'Islam, ce dernier est devenu prisonnier des mécréants et pillards. Vous pouvez encore le secourir mais n'attendez pas qu'il soit trop tard." Xavier Coppolani, cet administrateur expérimenté connaissait parfaitement la façon de traiter avec les collectivités et notabilités locales (12). C'est exactement pour cette qualité que l'administration coloniale l'a choisi pour devenir le 1er commissaire de Mauritanie et pour diriger la mission du Tagant qui constitue

une tête de pont du projet colonial français. La prémonition s'est confirmée, la mission s'est précisée et la route pour s'emparer de Tidjikja(13) est devenue balisée. Sidi ould Moulaye Zeine n'a pas trouvé d'alibis pour ne pas répondre à l'appel intérieur provenant des profondeurs de l'âme. Il s'agit de l'appel à la résistance et au sacrifice. Il ne doute plus de la nature de l'objectif : la tête de Coppolani. Il sent qu'il est né pour cette mission. Tout son corps l'appelle à la résistance et l'invite à aller à la rencontre de l'heure de vérité. ...

Travaux du Cne Heddeïd traduits de l'arabe avec la collaboration du Cne O/ Bolié

1) Mohamedou ould Mohameden, la société maure au 19ème siècle, IEAp61
2) Commandant Gillier, pénétration coloniale en Mauritanie, Paris 1926
3) Officier français auteur d'un rapport sur la pénétration en Mauritanie édité par la librairie Geuthne, Paris 1926
4) Mohamed Said ould Hemmody, la Mauritanie en confrontation à travers les

siècles avec l'Europe
5) Taleb Khiair ould Cheikh Maminé, Cheikh Ma Alanine des savants et des princes qui résistent à la colonisation européenne, tome 2 2007 page 179
6) Taleb Khiair ould Cheikh Maminé, Cheikh Ma Alanine des savants et des princes qui résistent à la colonisation européenne, tome 2 2007 page 179

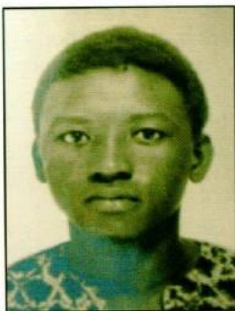
7) Référence précédemment citée, page 186
8) Référence précédemment citée, page 216
9) Propos rapportés par Mohamed Said ould Hommody suite à l'entretien avec Mohamed ould Savra, revue de l'éducation n°26 1995 page 145
10) Commandant Gillier parution du décret créant la colonie mauritanienne et désignant Coppolani commissaire général

du gouvernement le 18-10-1904
11) Sommet de Tendoujé (Boutilimitt) moitié du 19ème siècle des principaux émirs sur invitation de Cheikh Sidya
12) Xavier Coppolani administrateur et principal acteur de la pénétration pacifique en Mauritanie (1866-1905)
13) Coppolani a commencé la construction du fort de Tidjikja le 12 avril 1905 et il est mort un mois après cette date le 12 mai 1905

HOMMAGE AUX MARTYRS

Lt GUEYE Abdoulaye Mar

La localité d'Aoussred représente un des lieux marquants des opérations du Tiris Gharbia où beaucoup d'officiers, de sous-officiers et d'hommes ont fait montre de leur esprit de sacrifice pour la Mauritanie. C'est dans cette contrée austère loin de son Fouta natal que, par un matin d'août, feu le lieutenant GUEYE Abdoulaye Mar avait rendez-vous avec son destin, les armes à la main, mû par son seul amour pour la mère patrie. Gueye Abdoulaye Mar, est né à Kaédi en 1954. Après avoir débuté à l'école



coranique, il est parmi les premières générations d'élèves de l'ère des indépendances. Mais, alors que son cursus se poursuivait sans embûches, coup de théâtre : il décide d'abandonner ses chères études en 1972, à une année du baccalauréat, pour s'incorporer dans l'Armée. Parti en 1973 pour un stage de mécanicien de bord, il revient deux ans après avec le diplôme d'officier pilote. Nommé au grade de sous-lieutenant le 1er août 1975, le jeune officier est envoyé au nord, en pleine période de négociations sur

l'avenir du Sahara occidental. Quand la guerre éclata quelques mois plus tard, il se distingua très tôt par sa bravoure et son dynamisme. Il accrocha ainsi ses galons de lieutenant au feu, le 1er août 1977, soit un mois, jour pour jour, le 31 août 1977, lorsqu'il fit don de sa vie, dans l'attaque meurtrière de Gleïbatt Leghleye, dans les abords d'Aoussred, au milieu de ses hommes avec d'autres camarades de combat. Il était apprécié de ses chefs comme un très bon officier, travailleur, intelligent et sérieux. Durant sa formation, son calme et son bon sens ont été souvent mis en exergue par son encadrement. Feu le Lt Gueye a laissé une veuve, Salimata Coulibaly, avec laquelle il avait contracté mariage deux ans plutôt.



L'opération de Tidjikja (1905)

L'histoire complète de la mort de Xavier Coppolani

Episode

Le Voyageur portugais Valentin Fernandes a pu se rendre à Ouadane en 1506 (1) au moment où cette ville était au carrefour des caravanes venant du Soudan et du Maghreb. Ce voyageur a noté de nombreuses observations sur les caractères et coutumes des mauritaniens de l'époque. Mais le contact des européens avec l'espace mauritanien actuel a connu une longue rupture durant les quatre siècles qui suivirent l'arrivée de Fernandes à Ouadane, exceptées les aventures limitées de certains voyageurs européens. Le Sahara, inconnu dans sa grande partie, a toujours exercé une attirance mystérieuse et une peur innée sur les opinions. Les hommes enturbannés sillonnaient le désert dans des caravanes surchargées de marchandises provenant du Soudan pour aller à la côte comme dans une vision épique de rêverie (2).

Le commandant Gillier (3) a décrit au début du 20ème siècle l'énigme que représente la Mauritanie et ses habitants aux yeux des français : " Il y avait un voile qui couvrait ce pays qui est d'une simplicité indescriptible et brûlé par un soleil ardent où la vie n'est qu'un combat sans merci contre des conditions de vie changeantes (3).

Malgré sa magie et son attirance énigmatique, la Mauritanie a toujours résisté aux efforts visant à son occupation grâce à la nature hostile du pays et à l'esprit d'indépendance de ses habitants (2).

Au début de l'année 1902, une nouvelle ère commence avec Coppolani qui voulait une pénétration pacifique mais que les armes de la résistance ont

transformée en confrontation généralisée. Elle a duré jusqu'en 1934. Coppolani a obtenu de très fortes assurances, il est arrivé à se faire une idée nette de ses objectifs et s'est préparé pour une longue campagne politique. Il a mis à profit sa vitalité et son expérience dans le domaine administratif et sa connaissance des populations musulmanes acquise en Algérie pour réaliser un rêve qui s'est vite écroulé comme un château de cartes (4).

La perfidie, la politique de diviser pour régner au sein du même clan sont les armes secrètes pour la pénétration en Mauritanie. Ceci est explicité dans le rapport du colonel Montanet sur les circonstances et les résultats de la mission de 1905 au Tagant.

Montanet a décrit la méthode du 1er commissaire du gouvernement général en Mauritanie : " chaque fois qu'il y a un chef militaire à la tête d'une tribu ou d'un clan qui s'oppose à notre action, Coppolani arrive par son expérience et sa parfaite connaissance de la vie des musulmans à découvrir les ficelles qui permettent de lui tirer le tapis sous les pieds (2).

Ainsi, Coppolani a commencé à appliquer son plan d'occupation du territoire par étapes; d'abord le Trarza, le Brakna, le Tagant puis l'Adrar. Une toile d'araignée de postes militaires a été créée pour la circonstance : Mederdra, Sehouet El Ma, Regba et Nouakchott.

L'occupation du Brakna a commencé le 3 décembre 1903 où Coppolani hissa pour la première fois le drapeau Français au dessus du poste militaire d'Aleg dont il confia la protection au capitaine Chauveau à la tête d'une unité de Tirailleurs

Sénégalais. Il avança jusqu'à Ma où il construisit un poste entre Aleg et Moit pour barrer la route aux attaques contre les villages le long de la vallée. Ces postes constituaient en même temps une base de soutien avancée pour la mission future du Tagant (5).

La mission se composait de 31 européens, 800 tirailleurs, 200 chevaux, 300 chameaux chargés de vivres, 80 vaches pour l'abattage. Pour le personnel, il se compose d'une section de tireur d'élite, d'un groupe d'artillerie de campagne, de cinq unités de tirailleurs sénégalais, d'une unité de goumiers Maures et d'une unité de goumiers Algériens (6).

Le 21 février 1905 la mission Coppolani a commencé d'avancer vers le Tagant. Le 28 du même mois, elle s'est arrêtée à Gasre el Barca pour continuer ensuite sur Tidjikja. En cours de route, elle s'est arrêtée à l'Housseinya où Coppolani a créé un poste militaire le 15 mars. La mission Coppolani est arrivée à Tidjikja le 21 mars 1905, et ce poste militaire a été construit le 1er Avril de la même année (7).

Au même moment un groupe de résistants dirigés par un cheik d'une soixantaine d'années, profondément croyant, s'est constitué dans les montagnes de l'Adrar, précisément dans l'oasis de M'Haireth et a pris la décision de mettre fin aux ambitions de la France venant du Sud.

Relisons ensemble les chapitres de l'histoire complète dont voici préambule :

Par une nuit du mois de mai de l'année 1905, Sidi ould Moulay Zeïne dormait sur le sable au bord de l'oued de M'Haireth. Il avait l'esprit serein et tranquille après avoir assuré le gît et la nourriture

La bataille du Pavé des martyrs

La bataille du Pavé des martyrs appelée aussi " bataille de Tours ", et " bataille de Poitiers", est une victoire de Charles Martel, maire du palais du royaume franc, sur les musulmans d'Abd el Rahman Rhafiqi.

Cette bataille a un retentissement immédiat, tant du côté chrétien que du côté musulman ; elle est devenue à partir du XVI^e siècle un symbole de la lutte de l'Europe chrétienne face aux conquêtes musulmanes.

Contexte

Au début du VIII^e siècle, les musulmans d'Afrique du Nord, ont conquis l'Espagne et créé en 711 un émirat islamique avec Cordoue comme capitale rattaché à la dynastie Omeyyade.

Les gouverneurs à la tête de cet émirat lancent alors des expéditions ponctuelles en Gaule et le duc franc d'Aquitaine Eudes se retrouve en première ligne. En 721, il parvient à leur faire lever le siège de Toulouse. Mais quelques années plus tard, il s'allie à un chef musulman, un certain Munuza. Celui-ci tente de se constituer une principauté indépendante en Cerdagne mais l'émir Abd el Rahman, nommé gouverneur de Cordoue en 730, ne l'entend pas ainsi. Il dirige alors une expédition punitive contre Munuza, qui est battu et tué. Le gouverneur omeyyade de l'Espagne s'attaque aussi à Eudes d'Aquitaine, le soutien du rebelle. Il s'enfoncé donc à l'intérieur des terres franques.

Au nord de la Loire, le maire du palais Charles Martel rassemble sous son autorité les royaumes francs, et bat Rainfroy, allié d'Eudes. Il lance également une expédition pour soumettre l'Aquitaine l'année précédant la bataille de Poitiers: Eudes se retrouve donc pris entre deux feux.

Armée musulmane

L'armée musulmane est menée par le gouverneur arabe Abd al-Rahman ibn Abd Allah al-Rhafiqi en personne. L'expédition lancée sur la Gaule est constituée d'arabes, de berbères ainsi que de contingents recrutés dans la péninsule ibérique. Tous tendent au même objectif ; la propagation de la nouvelle religion par le djihad, ainsi que l'acquisition de richesses et l'appropriation de nouvelles terres.

Campagne précédant la bataille

Après la défaite devant Toulouse, Abd el Rahman lance un nouveau raid, mais en passant à l'ouest des Pyrénées : il envahit l'Aquitaine et razzie le pays. Eudes réunit une armée pour le contrer mais il est battu entre la Dordogne et la Garonne. Abd el Rahman continue son avancée,



La bataille de Poitiers par Charles Auguste de Steuben 1837

Il marche sur Poitiers, l'occupe et se dirige ensuite vers Tours, dans l'intention de l'annexer. Cependant, Charles Martel, à qui Eudes a fait appel après sa défaite, marche vers Tours après avoir réuni une armée de fantassins francs et décide d'attendre que les conquérants soient lourdement chargés de butin pour les attaquer.

Déroulement

Après une semaine d'escarmouches aux confins du Poitou et de la Touraine, l'affrontement décisif a lieu, sur deux jours. Abd el Rahman lance sa cavalerie sur les Francs. Ceux-ci, formés en palissade, les lances pointées en avant des boucliers, attendent le choc et parviennent à faire refluer leurs attaquants. Les musulmans n'auront pas l'occasion d'attaquer une seconde fois car de son côté Eudes les prend à revers et se jette sur leur camp. Croyant leur butin et leurs familles menacés, les combattants Musulmans regagnent leur campement. Ils subissent de

lourdes pertes et 'Abd el Rahman est tué.

Le lendemain, au point du jour, Charles donne l'ordre d'attaquer, mais le camp est vide, les musulmans se sont retirés dans la nuit. C'est donc une victoire par " forfait ".

Selon les chroniqueurs arabes, cette bataille aurait eu lieu au début du mois de ramadan 114 de l'Hégire, soit après le 23 octobre 732.

L'organisation tactique de l'expédition

Il s'agit d'une opération combinée entre la marine et la cavalerie arabes. Une flotte débarque une armée arabe en Camargue, qui remonte la vallée du Rhône et va jusqu'à assiéger et prendre Sens, pendant que d'un autre côté, Abd el Rahman passe les Pyrénées du côté le plus éloigné.

Explication de la défaite arabe

L'une des raisons principales de la défaite réside dans l'éloignement des musulmans de leurs bases. Une autre raison est que l'armée musulmane était composée en majorité de soldats d'Afrique du Nord venus avec leur famille ce qui gênait les manœuvres de l'armée et retardait son avance, les hommes ayant souci de protéger leurs femmes et leurs enfants. D'autre part, lors du combat final, le duc d'Aquitaine aurait attaqué le camp où étaient rassemblées les familles entraînant la débandade des musulmans.

Ils ont dit à propos de la bataille de Poitiers

" Sans Charles Martel (...), la France était une province mahométane. " Voltaire

"Le jour le plus funeste de l'Histoire de France fut le jour de la bataille de Poitiers, quand, en 732, la science, l'art et la civilisation arabes reculèrent devant la barbarie franque". Anatole France.



pu traverser la douloureuse tragédie de Néma, en aidant à reconstituer la compagnie de musique avec les anciens de la première heure.

Les réalités d'aujourd'hui

Après le crash de Néma, la MUFAN est restée six mois sans être en mesure d'honorer une cérémonie. Mais il n'était pas question de se lamenter sur notre sort et rester les bras croisés. La compagnie de musique devait être remise sur pied. Des anciens retraités ont été rappelés illico, certains tirés de leurs champs pour reconstruire autour d'un noyau d'anciens. La perte de toute une génération de musiciens conjuguée aux besoins sans cesse croissants rendent la tâche très ardue à la MUFAN, malgré les efforts louables consentis par les différents commandements pour atténuer le déficit en personnel spécialisé. En effet, dans le domaine de la musique, la non polyvalence entre les instrumentistes exige de disposer de plusieurs joueurs pour chaque instrument pour être en mesure d'exécuter autant de prestations. Un batteur ne pouvant jouer à la place d'un tromboniste qui ne peut remplacer un flûtiste..., il suffit qu'il y ait un indisponible pour une raison quelconque pour que la mission soit mise en cause ; à plus forte raison, en cas de décès...

C'est pourquoi la MUFAN est obligé encore, à l'heure actuelle, pour l'instruction de son personnel de faire recours à des prestations extérieures. La formation de notre personnel constitue un autre souci majeur. Cela est dû en partie, au moins pour le niveau officier, aux durées de formation assez longues. La formation du 1er degré de chef de musique dépasse déjà les 6 ans, celle de chef d'orchestre, 13 ans pour ne citer que ces deux cas. Mais ces formations sont indispensables. Par exemple, le chef d'orchestre est le seul apte à faire des compositions, organiser les pupitres de musique et en faire l'harmonisation, corriger les partitions...

Les perspectives à moyen terme?

Nous envisageons d'implanter de fanfares régionales, dans un premier temps dans les villes-garnisons qui



n'en disposent pas encore comme Rosso, et dans la zone centre à Aleg et la zone sud à Sélibaby. Cela permettra à l'avenir d'assurer les cérémonies de toutes les régions militaires sans être obligé de déplacer à chaque fois la musique principale qui a des charges multiples au niveau de la portion centrale. Cela évitera aussi dorénavant les problèmes liés aux transports (coûts, sécurité...) que ça peut engendrer comme lors de la catastrophe de Néma, en 1998, qui a vu périr tout le personnel noyau de la MUFAN. Mais cela demande un investissement conséquent dans la formation du personnel et l'acquisition de nouveaux matériels. La MUFAN a inscrit ces domaines parmi ses priorités, avec, bien entendu, le soutien du commandement. Suivant un planning en gestation, des formations dans tous les domaines devraient être programmées pour les différentes catégories de personnels, le parc du matériel sera réhabilité grâce à la maintenance et à l'acquisition de nouveaux instruments. Les infrastructures ne seront pas en reste. Sur un autre plan, nous

espérons la reprise des concerts initiés en 2006 dans les corps par l'orchestre de variété mais qui n'ont pas été soutenus. Il est prouvé que ces animations participent au renforcement du moral des troupes, notamment celles qui sont situées dans des positions lointaines. Dans le même registre, on souhaite que l'animation des soirées officielles revienne à cet orchestre officiel actuellement largement sous-employé ; il a montré par le passé sa capacité à couvrir toutes les charges d'animation de ce genre de soirées. L'orchestre de la MUFAN envisage également, dans le cadre des relations armée-nation, jouer un rôle sur le plan humanitaire comme par exemple l'organisation d'activités ludiques dans des orphelinats et des centres psychiatriques. Pour résumer, la MUFAN, de par ses diverses missions, participe dans tous les domaines aussi bien militaire, social que humanitaire. La force de toute armée repose sur son moral.

Cne Mangassouba

Les musiciens décédés dans le crash de Néma

Armée Nationale

- Lt Ghadfi O/ Sadough
- Adjt Souleye Samba Camara
- Cal Alioune O/ Bomba
- Cal Mohamed O/ Abeid
- Cal Oumar Papa Ba
- Cal Mohamed O/ Mohamed
- Cal Beyatt O/ Teyib
- Cal Ahmed O/ Boulabid
- 1CL M'bodj Mamadou
- 1CL Ousmane Diaw
- 1CL Mamadou Samba Camara

- 2CL Ba Mika
- 2CL Moussa O/ Bilal
- 2CL Oumar O/ Ahmed
- 2CL Ahmed Vall O/ Ramedane
- 2CL Mohamed O/ Sidi
- 2CL Brahim O/ Kleib
- 2CL Mohamed O/ Ahmed
- 2CL Cheikh O/ Balla

Garde Nationale

- Adjt Oumar O/ Ahmed Salem
- 2CL Ech Cheikh Nevrou O/ Alpha

LA MUSIQUE DES FORCES ARMEES

Un symbole de souveraineté nationale



La Musique des Forces Armées Nationales (MUFAN) est une formation autonome qui relève de l'autorité directe du Chef d'Etat-major National. Par une décision ministérielle portant sur ses statuts, la MUFAN a été érigée en corps de troupe et investi des missions suivantes :

- redynamiser les traditions militaires dans le cadre du cérémonial ;
- assurer la formation et le perfectionnement des personnels musiciens ;
- assurer les sonneries traditionnelles de quartiers dans toutes les formations des Forces armées ;
- participer à l'effort de réhabilitation et au rayonnement de notre patrimoine musical.

Pour ce faire, la MUFAN est placée sous le commandement d'un officier supérieur, chef de musique et articulée en :

- une équipe de commandement ; - une compagnie de commandement et des services ;
- une compagnie d'instruction ;
- une compagnie de musique principale.

Cette dernière, qui constitue il est vrai son ossature, est la mieux connue du public. C'est elle qui officie les manifestations officielles, réceptions d'autorités, prises d'arme et exercices de défilé. C'est encore elle qui anime certaines activités ludiques, concerts, repas de corps,

rencontres sportives et autres divertissements musicaux. Elle dispose pour cela d'un orchestre d'harmonie, d'une batterie de fanfare principale et d'un orchestre de variétés, qui lui permettent de jouer plusieurs répertoires traditionnels et modernes, militaires et populaires.

La MUFAN s'est en outre dotée d'annexes de fanfares régionales et de clairons dans les corps de troupe et les unités isolées pour couvrir les cérémonies officielles et les sonneries traditionnelles de quartiers et participer à l'esprit de cohésion et d'entraide au sein de ces formations. Le personnel de la MUFAN est composé de musiciens militaires et de leurs homologues de la Gendarmerie et de la Garde nationales qui y servent en position de détachés. La MUFAN est aujourd'hui commandée par le Lieutenant-colonel Melainine Ould Habiboullah. Pour le Commandant Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Bouna, son adjoint, qui a reçu l'envoyé d'AEJ, en l'absence de son chef, la Musique militaire est le symbole par excellence de la souveraineté nationale. "La première image qui saute aux yeux d'une haute autorité visitant le pays pour la première fois, dès sa sortie de l'avion, n'est-ce pas celle de la fanfare militaire? demande-t-il. Aussi, l'impression que dégage la fanfare militaire forge-t-il les préjugés positifs ou négatifs sur ce pays " renchérit-il. C'est donc tout le prestige du peuple, de ses institutions et de ses représentants qui est





أخبار الجيش

AKHBAR El Jeich

Revue éditée par
l'Etat-major National
N° 12 novembre
décembre 2008

LA MUSIQUE DES
FORCES ARMÉES:

Un symbole de souveraineté nationale



Agression de Tourine:
**Des condamnations
unanimes**

La DGSN:
**au service des
populations**